CONSEIL SCOLAIRE CENTRE-NORD N° 2

PLAN D'ÉDUCATION TRIENNAL 2010 – 2013
RAPPORT DES RÉSULTATS ANNUELS EN ÉDUCATION
2009 – 2010

Instruire l'avenir!

Les composantes et les exigences établies pour les autorités scolaires sont disponibles dans la section 3 du document *Politiques et exigences à l'intention des conseils scolaires – Planification et rapports sur les résultats* à la page Web suivante :
http://education.alberta.ca/media/675962/guide.pdf

Message du président du Conseil scolaire

À plusieurs points de vue, 2009-2010 a été une année différente, complexe, remplie de défis financiers et couronnée par l'ouverture de deux écoles secondaires, du jamais vu. Je me permets de souligner les hauts faits qui l'ont marquée.

Les compressions budgétaires
La rentrée en septembre 2009 a été vécue sous le choc avec l'annonce de la Province de compressions budgétaires imprévues et un gouvernement provincial aux prises avec un énorme déficit. La première tactique du gouvernement Stelmach a été de s'en prendre aux autorités scolaires en retirant une partie de leurs réserves (surplus accumulés). Pour le Centre-Nord, cela a signifié une perte réelle de 322 352 $, des fonds que le Conseil avait mis en réserve pour des projets en technologie, des rénovations aux écoles Joseph-Moreau, Desrochers et Alexandre-Taché, et l'achat d'un bureau central, entre autres.

Or, pour la première fois de son existence, le Centre-Nord terminera la présente année avec un déficit de près d'un million de dollars. Et à la suite des récentes annonces gouvernementales restrictives, le Conseil anticipe une deuxième année déficitaire de l'ordre de 450 000 $.

Ajoutons qu'en dépit du fait que le gouvernement reconnait la nécessité de construire une nouvelle école à Jasper, il n'y aura toujours pas, pour une troisième année consécutive, de financement pour la construction d'écoles en Alberta l'an prochain. C'est donc dire que les deux priorités d'immobilisations du Conseil — Jasper et Red Deer — ne peuvent pas encore être réalisées.

Je suis fier que le Conseil ait pris la décision à l'automne 2009 de couper ni employés, ni programmes, ni services malgré la situation déficitaire. Le résultat a été une année stable et productive dans les écoles pour les élèves et le personnel.

Les inscriptions à la baisse
Pour la première fois dans ses 15 ans d'existence, le Centre-Nord a éprouvé une diminution dans ses effectifs scolaires, et ce, malgré sa moyenne d'augmentation antérieure de 7,5 %. Les inscriptions sont passées de 2 524 en septembre 2008, à 2 396 en septembre 2010. Il était quasi impossible de projeter une perte aussi significative de 128 élèves. Cette décroissance des effectifs a été sans aucun doute l'évènement le plus inattendu et inespéré de l'année.

Le défi de rehausser les inscriptions est grand, complexe et sans réponses faciles ou rapides. Mais nous avons redoublé nos efforts tout au long de l'année pour stopper ce glissement et avons accentué la qualité de l'enseignement ainsi que relancé une campagne de promotion, recrutement et rétention dans nos écoles.

Plus nous parviendrons à retenir nos élèves et en recruter des nouveaux, plus la santé financière du Conseil redeviendra saine. La rétention et le recrutement sont l'affaire de tous ceux qui croient en l'éducation francophone.

Deux nouvelles écoles secondaires
Deux moments historiques ont défini l'année 2009-2010 : l'ouverture officielle des écoles secondaires Alexandre-Taché à Saint-Albert et Joseph-Moreau à Edmonton. Dans le premier cas, Alexandre-Taché vient répondre à un besoin exprimé depuis plusieurs années par les parents et les élèves de Legal, Saint-Albert et du nord d'Edmonton qui éprouvaient de trop longs trajets d'autobus pour se rendre à Maurice-Lavallée ou à Gabrielle-Roy dans le sud d'Edmonton.

Dans le deuxième cas, l'ouverture de l'école Joseph-Moreau est venue alléger le problème récurrent de l'entassement à Maurice-Lavallée. Aujourd'hui, l'ambiance dans ces deux écoles est remarquablement plus calme. La présence du Docteur Joseph Moreau, d'une cinquante membres de sa famille immédiate et du ministre de l'Éducation Dave Hancock a fait de cette soirée d'ouverture un des moments les plus touchants de mon terme au sein du Centre-Nord. Quelle magnifique soirée!

Ce qui reste en suspens dans ce dossier est qu'Alberta Education n'a toujours pas remboursé les couts des aménagements locatifs des deux écoles, soit 1 106 794 $ pour Alexandre-Taché et 504 854 $ pour Joseph-Moreau. Nous ne pouvons qu'espérer que la Province assume ses responsabilités l'an prochain et nous remettre l'investissement que nous avons fait en leur nom.

Conclusion
Je veux conclure mon message en remerciant les presque 300 femmes et hommes qui œuvrent dans nos 14 écoles

et en administration. Ils donnent à plein cœur, avec conviction et compétence, pour assurer la meilleure éducation possible à nos élèves. J'en suis particulièrement fier.

Je tiens aussi à remercier très sincèrement mes collègues à la table du Conseil, surtout les conseillers qui ne se représenteront pas à l'élection scolaire du 18 octobre 2010 : Martin Blanchet qui a fidèlement servi le Conseil pendant 11 ans, le docteur Denis Vincent et Fred Kreiner qui ont fait deux termes de six ans et moi qui a aussi siégé pendant 11 ans. C'est avec fierté que nous passons le flambeau à nos trois autres collègues, Karen Doucet, Laurent Bolduc et Paul Dumont, et les quatre nouveaux élus qui nous succèderont. Les sept, nous sommes unanimes à déclarer qu'ensemble nous formions une équipe forte, solidaire et farouchement engagée au bienêtre des élèves, des parents et du personnel du Centre-Nord. Il ne sera pas facile pour nous de faire nos adieux à un organisme qui joue un rôle aussi vital pour l'avancement de la francophonie scolaire et communautaire.

Claude Duret
Président

Déclaration en matière de responsabilisation

Le Rapport sur les résultats annuels en éducation pour l'année scolaire 2009 – 2010 et le plan d'éducation pour la période triennale qui commence le 1er septembre 2011 de l'Autorité régionale du Centre-Nord ont été élaborés sous la direction du conseil scolaire et conformément à ses responsabilités en vertu de la *School Act* et de la *Government Accountability Act*. Le présent document a été élaboré dans le cadre des plans triennaux et financiers du gouvernement provincial. Le conseil scolaire a utilisé, de son mieux, les résultats mentionnés dans le document afin d'élaborer le plan d'éducation, puis s'est engagé à mettre en œuvre les stratégies qui y sont énoncées dans le but d'améliorer l'apprentissage et les résultats des élèves. Le conseil scolaire a approuvé le Rapport sur les résultats annuels en éducation pour l'année scolaire 2009-2010 ainsi que le plan d'éducation triennal pour la période allant de 2010 à 2013 en date du 23 novembre 2010.

Paul Dumont
Président
Conseil scolaire Centre-Nord

Dans ce document, n.d. signifie non disponible.

Sommaires des réalisations

- 94 autobus scolaires assurent le transport de 90 % de nos élèves.
- L'exercice financier de l'année scolaire 2008-2009 révèle un surplus de 257 659 $ sur des revenus de 35 253 192 $ et des dépenses de 34 995 533 $.
- Le Conseil a adopté son plan d'immobilisations 2011-2014 et ses priorités demeurent inchangées : 1) une nouvelle école conjointe Desrochers/Jasper Jr/Sr HS à Jasper; 2) une nouvelle école La Prairie à Red Deer; 3) une nouvelle secondaire à Saint-Albert.
- Le Conseil a participé à l'étude « Red Deer Regional Planning Study » qui recommande la construction éventuelle de quatre nouvelles écoles, une chaque pour Red Deer Public Schools, Red Deer Catholic Regional Schools, Chinook's Edge School Division et le Centre-Nord. Pour nous, l'objectif de l'étude était d'identifier une solution à long terme pour répondre aux espaces inadéquats de l'édifice qu'occupe l'école La Prairie.
- Conjointement avec le Centre d'expérience préscolaire et parascolaire (CEPP), le Conseil a ouvert une garderie adjacente à l'école La Mission à Saint-Albert. L'installation de l'unité modulaire a été subventionnée par Child and Family Services, Edmonton Region. La garderie accueille 17 enfants d'âge préscolaire.
- Une des classes mobiles à Maurice-Lavallée a été installée à Jasper et deux autres à Père-Lacombe ce qui permettra à la prématernelle Les P'tits Amis de retourner à l'école Père-Lacombe après un déplacement temporaire de deux ans à l'école À la Découverte.
- À Gabrielle-Roy, le nouveau gymnase de 3 872 750 $ permet aux élèves de profiter d'un palais de sport très grand, haut et beau. L'ancien gymnase été réaménagé en bibliothèque et la scène en deux salles de classe vitrées.
- Le Conseil attend une réponse du gouvernement pour effectuer des réparations importantes de l'ordre de 900 000 $ à l'école Boréal.
- Pour une deuxième année, le Conseil a reçu des fonds complémentaires pour l'achat de matériaux en Études professionnelles et technologiques (82 000 $).
- L'école Maurice-Lavallée a mis sur pied le Centre d'apprentissage distribué (CAD) qui permet à une centaine d'élèves d'opter de suivre une panoplie de cours en ligne accompagnés d'enseignants œuvrant au Centre francophone d'éducation à distance.
- Le résultat du recensement des électeurs effectué en avril 2010 révèle qu'il y aura cinq postes de conseillers catholiques et deux postes de conseillers publics à combler lors des élections scolaires du 18 octobre 2010. Au total, 447 électeurs (75 %) se sont déclarés catholiques et 147 (25 %) publics.
- La conseillère pédagogique en enseignement religieux, Suzanne Foisy-Moquin, a maintenant des responsabilités doubles. Depuis avril, elle travaille à 0,40 pour le CÉFFA et 0,40 pour le Centre-Nord. Dans son nouveau rôle, elle est au service des écoles et paroisses catholiques francophones de l'Alberta.
- Les directions des écoles catholiques ont suivi une première de quatre sessions de deux jours en leadership catholique « Marche avec moi », sous l'habile direction du Père Luc Tardif, recteur de l'Université Saint-Paul (Ottawa).
- Le Programme d'amélioration du rendement scolaire en Alberta (PARSA) en mathématiques et en communication orale, soutenu par des initiatives en construction identitaire, sera en mesure d'appuyer les élèves dans leur apprentissage et l'acquisition de leur propre identité.
- Le Conseil a obtenu 600 000 $ sur trois ans pour élaborer une série de cours pour l'enseignement de la santé au secondaire.

- La Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta a reçu 1,2 M$ sur trois ans pour mener un projet à deux volets : l'élaboration d'examens provinciaux en commun pour les niveaux 4, 5, 7, 8, 10 et 11; la création d'une banque de milliers de questions pour faciliter la rédaction par les enseignants de tests et d'examens à tous les niveaux.
- Deuxième année du Projet ESPOIR en santé mentale grâce à une subvention de 1,2 million de dollars sur trois ans provenant du ministère d'Alberta Health et de l'Alberta Mental Health Board.
- Deuxième année de l'Institut d'été du Centre-Nord qui a permis à 80 enseignants d'assister à une série d'ateliers et à une journée d'orientation pour les nouveaux enseignants.
- Achat de plusieurs laboratoires mobiles d'ordinateurs portatifs.
- Troisième année d'un partenariat avec Big Brothers Big Sisters et les écoles Gabrielle-Roy, Joseph-Moreau, Maurice-Lavallée et Père-Lacombe.
- Partenariat avec le Centre d'accueil et d'établissement pour retenir les services d'un deuxième travailleur en établissement dans les écoles d'Edmonton.
- Don du Conseil scolaire dépassant 30 000 $ pour appuyer les prématernelles des écoles situées en région.
- Troisième année d'une subvention provinciale pour la francisation au préscolaire.
- Continuation du programme de mentorat pour les nouveaux enseignants.
- Quatrième année d'un projet entre l'ACFA et le Centre-Nord pour l'embauche de coordonnatrices scolaires-communautaires dans les six écoles situées à l'extérieur d'Edmonton.
- Nouvelle entente avec Le Franco permettant au Conseil d'acheter quatre pages par mois. En échange, Le Franco est expédié gratuitement à toutes les familles.
- Notre directeur général, Henri Lemire, a reçu le Prix de la Commission nationale des parents francophones, « En reconnaissance du travail accompli », ainsi que le Prix Maurice-Lavallée en éducation de l'ACFA provinciale.

Énoncés fondamentaux

Vision — Conseil scolaire Centre-Nord

Le Conseil scolaire offre à tout enfant sous sa juridiction une éducation de qualité dans un climat qui valorise son sens d'appartenance à sa communauté et à la société canadienne et mondiale.

Vision — Conseil scolaire catholique Centre-Nord

Tout en partageant la vision, la mission et les croyances du Conseil scolaire Centre-Nord, le Conseil scolaire catholique Centre-Nord offre à tout élève dans les écoles catholiques une éducation de qualité, axée sur le développement optimal de l'élève dans un milieu d'apprentissage favorisant l'ouverture d'esprit et la créativité, soutenue par l'exemple de Jésus Christ, en partenariat avec l'Église et les autres francophones qui partagent d'autres croyances religieuses.

« Ce qui lui appartient en propre à l'école catholique, c'est de créer… une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité ». (Vatican II).canadienne et mondiale.

Mission — Conseil scolaire Centre-Nord

L'excellence
En visant constamment l'excellence dans tous les domaines, l'école francophone suscite chez l'élève le désir d'apprendre dans un milieu où il est en sécurité, heureux et valorisé. Elle en fait aussi un apprenant à vie!

Les langues
L'école francophone valorise la langue française en prônant la qualité de la langue dans toutes ses activités. L'enseignement de l'anglais y est aussi de qualité.

L'orientation catholique
La promotion de l'éducation catholique, par son orientation et ses programmes d'instruction religieuse dans les écoles, demeure une partie intégrante de notre mission. Nous assurons aussi le respect des élèves de différentes traditions religieuses ou philosophiques et leur pleine appartenance à l'école.

L'environnement
L'école francophone accueille l'élève et l'entoure d'un climat propice à la réalisation de son potentiel sur les plans académique, physique, personnel, spirituel et communautaire.

L'identité culturelle
L'école francophone valorise le sentiment d'appartenance à la communauté francophone et transmet ses valeurs culturelles tout en suscitant chez l'élève le désir de développer sa propre identité canadienne.

La participation active
Le Conseil scolaire et les écoles francophones sont à l'écoute de tous les intervenants et de toutes les intervenantes de l'éducation en français et encouragent leur participation active au projet éducatif.

Mission — Conseil scolaire catholique Centre-Nord

Depuis 2003, le Conseil scolaire a adopté une mission pour sa composante catholique. La mission et les croyances se manifestent dans l'école francophone et catholique :

- Qui représente une communauté de vie animée par la foi des participants dans le Dieu de Jésus Christ et de l'Église catholique, un Dieu qui valorise la personne humaine et qui cherche une communauté où tous sont pleinement respectés

- Où la foi en Jésus Christ s'exprime dans la culture française, l'imprègne, la questionne et se laisse questionner par elle

- Qui transmet des valeurs et non seulement des connaissances pour assurer une véritable liberté intérieure chez l'élève

- Qui est ouverte sur le monde et en dialogue avec ses partenaires et l'ensemble de la communauté civile
- Qui assure la prestation d'un programme d'éducation de la foi et un plan d'animation pastorale intégré
- Qui intègre dans la programmation une pédagogie imprégnée des valeurs de l'Évangile
- Où chaque personne se sent libre de témoigner de sa foi de façon quotidienne
- Qui vise constamment l'harmonie avec l'ensemble de la communauté francophone.

PROFIL ET CONTEXTE DU CONSEIL SCOLAIRE CENTRE-NORD 2009-2010

Le Conseil scolaire Centre-Nord est responsable de l'éducation francophone sur l'un des plus grands territoires de la province. Ce dernier s'étend, d'est en ouest, de Lloydminster à Jasper et, du nord au sud, à Fort McMurray, et de mi-chemin vers Saint-Paul jusqu'à mi-chemin entre Red Deer et Calgary. Pour l'instant, il pourvoit à l'éducation d'environ 2 466 élèves, une hausse de 70 élèves par rapport aux 2 396 inscriptions au 30 septembre 2009. Ces élèves sont inscrits dans 14 écoles dont les effectifs varient entre 46 et 399. Voici un tableau qui résume les effectifs scolaires au 30 septembre 2010 :

Écoles	Inscriptions au 30 sept. 2009	Projection si tous restaient	Projections budgétaires	Inscriptions au 30 sept. 2010
Citadelle	118	119	118	114
Boréal	77	76	77	97
La Prairie	126	140	126	110
Notre-Dame	217	230	217	233
Père-Lacombe	247	256	247	240
Gabrielle-Roy	308	319	308	336
Ste-Jeanne-d'Arc	396	392	396	399
Maurice-Lavallée	292	25	292	290
La Mission	118	127	118	125
Desrochers	51	57	51	46
Saint-Christophe	68	77	68	58
À la Découverte	54	54	54	49
Alexandre-Taché	78	115	78	109
Joseph-Moreau	246	255	246	260
Total	**2 396**	**2 472**	**2 396**	**2 466**

Le territoire desservi mesure 600 kilomètres d'est en ouest et 600 kilomètres du sud au nord. Cette étendue de territoire oblige le Conseil à avoir un système de transport comme nul autre en province. L'étendue de son territoire a obligé le Conseil à développer un système de transport particulier et introuvable ailleurs en Alberta. Ce système tient compte du fait que, même s'ils vivent principalement en milieu urbain, les élèves sont tellement éloignés des écoles francophones que la grande majorité doit prendre l'autobus scolaire pour s'y rendre.

La promotion et le recrutement d'élèves sont des responsabilités importantes de notre Conseil. La stratégie principale pour l'avenir prévisible est celle de continuer à assurer la viabilité d'une maternelle à temps plein qui répond mieux aux besoins des petits ayants droit de notre région. En effet, intégrer les enfants dès le début de leur carrière scolaire s'est révélé, selon la recherche et notre expérience à la suite de l'implantation en 1997-1998, la stratégie la plus prometteuse. Par conséquent, le Conseil a été le premier dans l'Ouest canadien à mettre en œuvre un programme de maternelle à temps plein. Le travail de promotion et de recrutement se fait principalement par le truchement de la coordonnatrice des communications et d'agents de recrutement embauchés à temps partiel qui, pour la huitième année consécutive, ont appuyé, de mars à juillet, les écoles dans le recrutement de nouveaux élèves.

Toutes nos écoles élémentaires accueillent gratuitement des programmes préscolaires, car le Conseil fait des efforts spéciaux afin de satisfaire les besoins de la communauté dans ce domaine. En 2003-2004, le Conseil a commandité une étude sur le préscolaire. Un des résultats principaux a été le développement d'une politique expressément pour les prématernelles. De plus, le Conseil continue à faire un don à partir de sa subvention du Fédéral pour soutenir les prématernelles à Fort McMurray, Jasper, Legal, Red Deer, Saint-Albert et Wainwright, là où le nombre d'enfants n'est pas suffisant pour offrir un programme semblable à ceux offerts à Edmonton. Nos écoles offrent tous les programmes du tronc commun de la maternelle à la 12e année. Un nombre impressionnant de programmes et de services adaptés aux besoins exceptionnels sont aussi offerts. Dix des écoles ont les services de spécialistes en musique et chaque école tient compte des besoins de francisation de plusieurs élèves. La programmation en francisation, en anglais langue seconde et en littératie précoce est bien gérée par des employés spécialisés qui offrent aux élèves des services individualisés et en très petits groupes. Nos efforts visent davantage à intégrer l'actualisation et l'enculturation en plus du développement linguistique.

Quatre objectifs et résultats connexes sont établis par le ministère de l'Éducation
Le Conseil scolaire a incorporé dans son plan triennal des stratégies qui tiennent compte des secteurs prioritaires de la province en matière d'amélioration, et ce, en fonction de ses résultats.

Premier objectif : Possibilités d'apprentissage de grande qualité

Résultat 1 Les écoles fournissent un milieu sécuritaire et bienveillant.
Résultat 2 Le système d'éducation répond aux besoins de tous les élèves de la maternelle à la 12e année, ainsi qu'à ceux de la société et de l'économie.
Résultat 3 Des programmes et des mesures de soutien efficaces et offerts dans les délais appropriés sont disponibles aux élèves et aux jeunes à risque.
Résultat 4 Les élèves terminent leurs études et sont ainsi prêts à fréquenter un établissement postsecondaire ou à devenir des citoyens actifs qui participent à l'économie.

Deuxième objectif : Excellence des résultats d'apprentissage

Résultat 5 Les élèves affichent des résultats d'apprentissage de norme élevée.
Résultat 6 Les élèves sont bien préparés à l'apprentissage continu.
Résultat 7 Les élèves sont bien préparés au monde du travail.
Résultat 8 Les élèves font preuve des caractéristiques de citoyens engagés.

Troisième objectif : Réussite chez les élèves des Premières nations, Métis et Inuits (PNMI)

Résultat 9 Il y a amélioration des résultats d'apprentissage clés chez les élèves des PNMI.

Quatrième objectif : Autorité scolaire hautement réceptive et responsable

Résultat 10 L'autorité scolaire entretient des relations de travail efficaces.
Résultat 11 L'autorité scolaire fait preuve de leadership, d'innovation et d'amélioration continue.

En plus des quatre objectifs exigés par le ministère de l'Éducation, le plan d'action triennal en éducation fait état des objectifs et des résultats que visent le Conseil scolaire Centre-Nord et ses écoles au cours des trois prochaines années scolaires de 2010-2011 à 2012-2013. Ce plan du Conseil scolaire est axé sur l'apprentissage des élèves et le plein épanouissement de leur identité francophone. Le plan a été inspiré des plans triennaux des années précédentes, des consultations auprès des directions d'école tenues et des retraites des conseillers.

Objectif du CSCN 5 Les écoles du CSCN garantissent la pérennité du fait français.

Objectif du CSCN 6 Les écoles catholiques du CSCN font la promotion de l'éducation catholique grâce à des programmes d'instruction religieuse conçus pour faire valoir la confessionnalité catholique.

Objectif du CSCN 7 Les écoles publiques du CSCN font la promotion de l'éducation française publique grâce à une programmation qui reflète la dimension non confessionnelle, plurielle et hétérogène de la communauté francophone.

Octobre 2010 - Sommaire global du Pilier de responsabilisation

Objectif	Résultat	Niveau de réussite	Mesure	Centre-Nord			Alberta			Évaluation de la mesure		
				Plus récent	L'an passé	Moyenne sur 3 ans	Plus récent	L'an passé	Moyenne sur 3 ans	Rendement	Amélioration	Globale
Objectif 1 : Possibilités d'un apprentissage de grande qualité pour tous	Écoles sécuritaires et bienveillantes	Excellent	Sécuritaires et bienveillantes	**89,0**	86,6	86,3	**87,6**	86,9	85,4	Très élevé	Amélioration	Excellent
	Possibilités d'apprentissage pour les élèves	Bien	Choix de cours	**76,0**	75,3	75,8	**80,5**	80,3	79,4	Moyen	Maintien	Acceptable
			Qualité de l'éducation de base	**87,4**	85,5	86,4	**89,2**	89,3	88,4	Élevé	Maintien	Bien
			Taux d'abandon scolaire	**2,3**	5,7	5,1	**4,3**	4,8	4,8	Très élevé	Nette amélioration	Excellent
			Taux d'achèvement (3 ans)	**64,7**	79,9	80,7	**71,5**	70,8	70,9	Moyen	Nette baisse	Problématique
Objectif 2 : Excellence des résultats des élèves	Rendement des élèves M-9	Bien	Tests de rendement « Acceptable »	**79,5**	75,6	75,9	**79,1**	78,3	77,2	Moyen	Amélioration	Bien
			Tests de rendement « Excellence »	**15,1**	12,8	13,1	**19,4**	18,3	18,2	Moyen	Maintien	Acceptable
	Rendement des élèves 10-12	n.d.	Diplôme « Acceptable »	**76,1**	81,8	83,9	**83,4**	84,3	84,3	Faible	Baisse	Problématique
			Diplôme « Excellence »	**12,5**	23,9	19,2	**19,0**	18,5	19,2	Faible	Baisse	Problématique
			Taux de participation (4 examens)	**61,7**	68,9	73,7	**53,5**	53,3	53,6	Élevé	Baisse	Acceptable
			Admissibles aux bourses Rutherford (révisé)	**61,4**	67,9	63,8	**56,9**	57,3	56,7	Élevé	n.d.	n.d.
	Préparation à l'apprentissage continu, à l'employabilité et au civisme	Excellent	Taux de transition (6 ans)	**80,3**	57,9	63,4	**59,8**	59,2	58,7	Très élevé	Nette amélioration	Excellent
			Préparation pour le monde du travail	**85,2**	81,5	81,9	**79,9**	79,6	78,9	Élevé	Maintien	Bien
			Citoyenneté	**82,7**	80,0	77,8	**81,4**	80,3	78,3	Très élevé	Nette amélioration	Excellent
Objectif 4 : Autorité scolaire hautement réceptive et responsable	Participation des parents	Bien	Engagement des parents	**79,1**	75,6	76,6	**80,0**	80,1	78,6	Élevé	Maintien	Bien
	Écoles sécuritaires et bienveillantes	Bien	Amélioration des écoles	**76,1**	73,5	74,0	**79,9**	79,4	77,6	Moyen	Amélioration	Bien

Remarques:

1. Rendement des élèves (M à 9) : Les données pour les tests de rendement sont les moyennes pondérées des résultats relatifs à la norme acceptable et à la norme d'excellence ; ces moyennes sont pondérées selon le nombre d'élèves inscrits aux cours suivants : English Language Arts (3e, 6e, 9e années), sciences (6e, 9e années), Français (6e, 9e années).
2. Rendement des élèves (10 à 12) : Les données pour les examens en vue du diplôme sont les moyennes des résultats relatifs à la norme acceptable et à la norme d'excellence; ces moyennes sont pondérées selon le nombre d'élèves inscrits aux cours suivants : English Language Arts 30-1, English Language Arts 30-2, French Language Arts 30-1, Français 30-1, Mathématiques 30 pures, Mathématiques 30 appliquées, Biologie 30, Sciences 30.

3. Les évaluations globales ne peuvent être calculées que si les évaluations d'amélioration et de rendement sont disponibles.
4. Les pages suivantes incluent les évaluations pour chaque mesure de rendement. Si les autorités scolaires préfèrent ne pas fournir ces renseignements pour chaque mesure de rendement, elles sont priées d'ajouter un commentaire en faisant référence à chaque mesure de rendement en fonction du Sommaire global.
5. Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne doivent pas être publiées. L'astérisque indique la suppression de ces données.

Sommaire des réalisations

Octobre 2010 - Sommaire global du Pilier de responsabilisation – Premières Nation, Métis et Inuit

Objectif	Mesure	Centre-Nord.			Évaluation de la mesure		
		Plus récent	L'an passé	Moyenne sur 3 ans	Rendement	Amélioration	Globale
Objectif 1 : Possibilités d'un apprentissage de grande qualité pour tous	Taux d'abandon scolaire	**n.d.**	*	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Taux d'achèvement (3 ans)	**n.d.**	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Objectif 2 : Excellence des résultats des élèves	Tests de rendement « Acceptable »	**n.d.**	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Tests de rendement « Excellence »	**n.d.**	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Diplôme « Acceptable »	**n.d.**	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Diplôme « Excellence »	**n.d.**	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Taux de participation (4+ examens)	**n.d.**	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Admissibles aux bourses Rutherford (révisé)	**n.d.**	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Taux de transition (6 ans)	**n.d.**	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Remarques :

1. Rendement des élèves (M à 9) : Les données pour les tests de rendement sont les moyennes pondérées des résultats relatifs à la norme acceptable et à la norme d'excellence; ces moyennes sont pondérées selon le nombre d'élèves inscrits aux cours suivants : English Language Arts (3e, 6e, 9e années), sciences (6e, 9e années), Français (6e, 9e années).
2. Rendement des élèves (10 à 12) : Les données pour les examens en vue du diplôme sont les moyennes des résultats relatifs à la norme acceptable et à la norme d'excellence; ces moyennes sont pondérées selon le nombre d'élèves inscrits aux cours suivants : English Language Arts 30-1, English Language Arts 30-2, French Language Arts 30-1, Français 30-1, Mathématiques 30 pures, Mathématiques 30 appliquées, Biologie 30, Sciences 30.
3. Les évaluations globales ne peuvent être calculées que si les évaluations d'amélioration et de rendement sont disponibles.
4. La section qui se rapporte au troisième objectif inclut les évaluations pour les mesures de rendement qui figurent dans le tableau ci-dessus. Si les autorités scolaires préfèrent ne pas fournir ces renseignements pour chaque mesure de rendement dans cette section, elles sont priées d'ajouter un commentaire en faisant référence à chaque mesure de rendement en fonction du Sommaire global.
5. Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne doivent pas être publiées. L'astérisque indique la suppression de ces données.

Measure Evaluation Reference (Optional)

Achievement Evaluation

Achievement evaluation is based upon a comparison of Current Year data to a set of standards which remain consistent over time. The Standards are calculated by taking the 3 year average of baseline data for each measure across all school jurisdictions and calculating the 5th, 25th, 75th and 95th percentiles. Once calculated, these standards remain in place from year to year to allow for consistent planning and evaluation.

The table below shows the range of values defining the 5 achievement evaluation levels for each measure.

Mesure	Très faible	Faible	Moyen	Élevé	Très élevé
Sécuritaires et bienveillantes	0.00 - 77.62	77.62 - 81.05	81.05 - 84.50	84.50 - 88.03	88.03 - 100.00
Choix de cours	0.00 - 66.31	66.31 - 72.65	72.65 - 78.43	78.43 - 81.59	81.59 - 100.00
Qualité de l'éducation de base	0.00 - 80.94	80.94 - 84.23	84.23 - 87.23	87.23 - 89.60	89.60 - 100.00
Taux d'abandon scolaire	100.00 - 9.40	9.40 - 6.90	6.90 - 4.27	4.27 - 2.79	2.79 - 0.00
Taux d'achèvement	0.00 - 57.03	57.03 - 62.36	62.36 - 73.88	73.88 - 81.79	81.79 - 100.00
Tests de rendement « Acceptable »	0.00 - 65.53	65.53 - 78.44	78.44 - 85.13	85.13 - 89.49	89.49 - 100.00
Tests de rendement « Excellence »	0.00 - 9.19	9.19 - 11.96	11.96 - 17.99	17.99 - 22.45	22.45 - 100.00
Diplôme « Acceptable »	0.00 - 74.42	74.42 - 83.58	83.58 - 88.03	88.03 - 92.35	92.35 - 100.00
Diplôme « Excellence »	0.00 - 10.31	10.31 - 15.67	15.67 - 20.27	20.27 - 23.77	23.77 - 100.00
Taux de participation	0.00 - 31.10	31.10 - 44.11	44.11 - 55.78	55.78 - 65.99	65.99 - 100.00
Admissibles aux bourses Rutherford	0.00 - 43.18	43.18 - 49.83	49.83 - 59.41	59.41 - 70.55	70.55 - 100.00
Taux de transition	0.00 - 39.80	39.80 - 46.94	46.94 - 56.15	56.15 - 68.34	68.34 - 100.00
Préparation pour	0.00 - 66.92	66.92 - 72.78	72.78 - 77.78	77.78 - 86.13	86.13 - 100.00
Citoyenneté	0.00 - 66.30	66.30 - 71.63	71.63 - 77.50	77.50 - 81.08	81.08 - 100.00
Engagement	0.00 - 70.76	70.76 - 74.58	74.58 - 78.50	78.50 - 82.30	82.30 - 100.00
Amélioration des écoles	0.00 - 65.25	65.25 - 70.85	70.85 - 76.28	76.28 - 80.41	80.41 - 100.00

Notes :

1) For all measures except Drop Out Rate: The range of values at each evaluation level is interpreted as greater than or equal to the lower value, and less than the higher value. For the Very High evaluation level, values range from greater than the lower value to 100%.

2) Drop Out Rate measure: As "Drop-out Rate" is inverse to most measures (i.e. Lower values are "better"), the range of values at each evaluation level is interpreted as greater than the lower value and less than or equal to the higher value. For the Very High category, values range from 0% to less than or equal to the higher value.

Improvement Table

For each jurisdiction, improvement evaluation consists of comparing the Current Year result for each measure with the previous three-year average. A chi-square statistical test is used to determine the significance of the improvement. This test takes into account the size of the jurisdiction in the calculation to make improvement evaluation fair across jurisdictions of different sizes.

The table below shows the definition of the 5 improvement evaluation levels based upon the chi-square result.

Evaluation Category	Chi-Square Range
Nette baisse	3.84 + (current < previous 3-year average)
Baisse	1.00 - 3.83 (current < previous 3-year average)
Maintien	less than 1.00
Amélioration	1.00 - 3.83 (current > previous 3-year average)
Nette amélioration	3.84 + (current > previous 3-year average)

Overall Evaluation Table

The overall evaluation combines the Achievement Evaluation and the Improvement Evaluation. The table below illustrates how the Achievement and Improvement evaluations are combined to get the overall evaluation.

Amélioration	Rendement				
	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible
Nette amélioration	Excellent	Bien	Bien	Bien	Acceptable
Amélioration	Excellent	Bien	Bien	Acceptable	Problématique
Maintien	Excellent	Bien	Acceptable	Problématique	Préoccupant
Baisse	Bien	Acceptable	Problématique	Problématique	Préoccupant
Nette baisse	Acceptable	Problématique	Problématique	Préoccupant	Préoccupant

Category Evaluation

The category evaluation is an average of the Overall Evaluation of the measures that make up the category. For the purpose of the calculation, consider an Overall Evaluation of Excellent to be 2, Good to be 1, Acceptable to be 0, Issue to be -1, and Concern to be -2. The simple average (mean) of these values rounded to the nearest integer produces the Category Evaluation value. This is converted back to a colour using the same scale above (e.g. 2=Excellent, 1=Good, 0=Intermediate, -1=Issue, -2=Concern).

Premier objectif : Possibilités d'un apprentissage de grande qualité pour tous

Résultat : Les écoles fournissent un milieu sécuritaire et bienveillant.

Mesure de rendement	Résultats (en pourcentages)					Cible[1]	Évaluation			Cibles*		
	2006	2007	2008	2009	2010	2010	Rendement	Amélioration	Globale	2011	2012	2013
Enseignants, parents et élèves estimant que les enfants évoluent dans un milieu sécuritaire à l'école, qu'ils apprennent l'importance d'être bienveillants et respectueux envers les autres et qu'ils sont traités en toute justice à l'école.	87.6	84.2	88.3	86.6	89.0		Très élevé	Amélioration	Excellent			

Commentaires relatifs aux résultats

- Le Conseil n'a pas établi de cible pour cette mesure. Cependant, le résultat est très élevé. Le Conseil croit que ses stratégies toujours en place à cet égard portent fruit.
- L'ouverture de l'école Joseph-Moreau est venue alléger des problèmes d'entassement à Maurice-Lavallée. Ainsi, l'ambiance dans les deux écoles est remarquablement plus saine.

Stratégies

1. Les écoles offriront un environnement sain et sécuritaire où les élèves apprennent l'importance du respect, de l'entraide et d'un traitement équitable.
2. Le projet en santé mentale sera dans sa troisième et dernière année, et continuera à concentrer les efforts de la coordonnatrice et des trois employés aux écoles À la Découverte, Gabrielle-Roy, Maurice-Lavallée et Père-Lacombe.
3. Le Conseil collaborera avec le Centre d'accueil et d'établissement pour faciliter la troisième année de la mise en œuvre de deux Travailleurs en établissement dans les écoles (TÉÉ) à Edmonton. Un comité conjoint des deux organismes continuera à encadrer le travail des TÉÉ.
4. Le Conseil travaillera conjointement avec le Centre d'accueil et d'établissement pour l'implantation de trois activités pendant l'été 2010 : a) un camp d'anglais langue seconde/informatique offert à Gabrielle-Roy pour des élèves du secondaire 1er cycle; b) un cours d'anglais langue seconde offert à Gabrielle-Roy pour des élèves du secondaire 2e cycle; c) une Semaine d'Orientation des Nouveaux Arrivants (SONA). La SONA permettra aux parents et élèves nouveaux arrivants de :
   a. connaitre le système scolaire albertain
   b. se familiariser avec le milieu scolaire
   c. créer des liens mieux préparer la rentrée scolaire
   d. connaitre la communauté
   e. prévenir les situations de stress causées par le manque d'orientation et d'information
5. Le Conseil collaborera avec l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta pour piloter un projet d'ateliers d'information juridique à l'intention des immigrants et d'implantation d'un processus de médiation à l'intérieur des écoles francophones. Le projet permettra à deux enseignants de recevoir une formation pouvant les aider à résoudre des conflits de façon pacifique.
6. Les administrateurs des écoles Maurice-Lavallée et Gabrielle-Roy auront été proactifs dans leur approche pour la sécurité des élèves en collaborant avec la Police.
7. Le Conseil aura entrepris l'année VI d'une entente avec Hour Zero pour la mise en œuvre d'un programme de mesures de sécurité, d'urgence et de pandémie.
8. En collaboration avec les instances gouvernementales et Hour Zero, le Conseil aura introduit un plan d'urgence contre la pandémie en mettant l'accent sur la prévention.
9. Le Conseil continuera à mettre en œuvre les règlements du ministère des Ressources humaines et de l'Emploi.
10. Le Conseil continuera à revendiquer des locaux et édifices adéquats pour desservir ses élèves à tous les niveaux.

11. Le Conseil installera des systèmes performants de caméra de sécurité dans toutes ses écoles.
12. La responsable du transport assurera une meilleure sécurité et une supervision accrue dans l'autobus avec l'achat d'un plus grand nombre de vidéo caméra.

Historique de la mesure

L'ensemble des enseignants, parents et élèves estimant que les enfants évoluent dans un milieu sécuritaire à l'école, qu'ils apprennent l'importance d'être bienveillants et respectueux envers les autres et qu'ils sont traités en toute justice à l'école.

	Centre-Nord					Province				
	2006	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**	**2006**	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**
Global	87.6	84.2	88.3	86.6	89.0	84.4	84.2	85.1	86.9	87.6
Enseignants	93.3	90.2	90.9	93.8	96.0	92.8	92.6	93.1	93.8	94.4
Parents	87.1	82.4	92.0	87.6	89.2	82.1	81.7	83.2	85.3	86.1
Élèves	82.3	79.8	81.9	78.4	82.0	78.4	78.5	79.1	81.7	82.2

Graphique du résultat global de l'autorité scolaire (FACULTATIF)

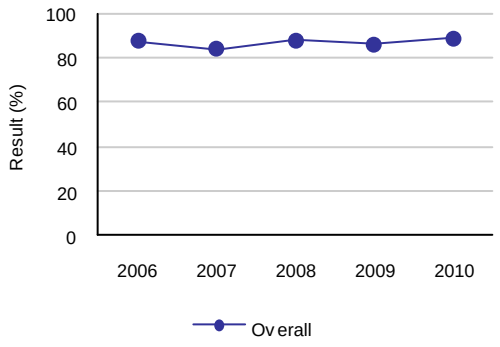

Graphique des résultats détaillés (FACULTATIF)

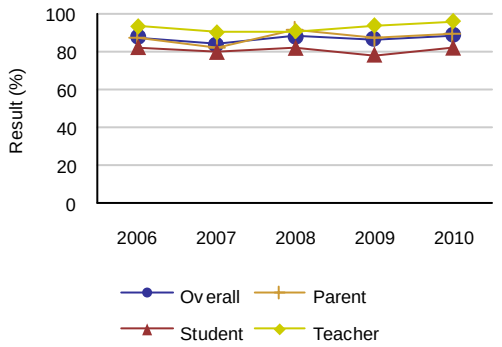

* Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne doivent pas être publiées. L'astérisque indique la suppression de ces données.

Résultat : *Le système d'éducation répond aux besoins de tous les élèves de la maternelle à la 12e année et appuie notre société et l'économie.*

Mesures de rendement	Résultats (en pourcentages)					Cible	Évaluation			Cibles		
	2006	2007	2008	2009	2010	2010	Rendement	Amélioration	Globale	2011	2012	2013
Enseignants, parents et élèves estimant que les élèves ont accès à un vaste programme d'études, y compris les beaux-arts, la technologie, les carrières, la santé et l'éducation physique.	78.0	75.5	76.6	75.3	76.0		Moyen	Maintien	Acceptable			
Enseignants, parents et élèves satisfaits de la qualité générale de l'éducation en Alberta.	88.9	85.8	88.0	85.5	87.4		Élevé	Maintien	Bien			

Commentaires relatifs aux résultats

- L'introduction des cours aux niveaux 10-11-12 à Gabrielle-Roy et l'ouverture de l'école secondaire Alexandre-Taché à Saint-Albert pour desservir les élèves provenant des écoles nourricières Citadelle, La Mission et Père-Lacombe ont plu aux parties prenantes de ces communautés.
- Les partenariats établis avec les conseils avoisinants assurent que les élèves du Conseil ont accès à un programme d'études plus varié.
- Grâce à quelques soirées d'information, les parents et élèves du secondaire ont été mis au courant des programmes offerts dans les écoles et leurs implications dans le choix d'une carrière.
- Une classe de transition pour les élèves en difficulté d'apprentissage, sociale et comportemental qui entre en 7e année à l'école Joseph Moreau a démontré un grand succès.
- L'apprentissage de l'espagnol aux niveaux 4e – 6e années et au secondaire 2e cycle est bien apprécié par les élèves et les par parents.
- L'école Maurice-Lavallée a mis sur pied le Centre d'apprentissage distribué (CAD) qui permet à plusieurs élèves d'opter de suivre une panoplie de cours en ligne accompagnés d'enseignants œuvrant au Centre francophone d'éducation à distance (CFÉD).

Stratégies

1. Le Conseil, en collaboration avec la Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta (FCSFA) et l'Alberta Distance Learning Centre (LDLC), aura développé des cours en ligne – pour la voie régulière et la voie avancée – toutes les matières de base de la 7e à la 12e année.
2. Au niveau secondaire en particulier, le Conseil étudiera comment mieux utiliser les cours offerts par le CFÉD et la vidéoconférence pour appuyer l'enseignement.
3. Le Conseil peaufinera les cours offerts aux niveaux 10-11-12 à Gabrielle-Roy et à Alexandre Tâché.
4. Le Conseil négociera des partenariats avec des conseils avoisinants et conclura des ententes de collaboration cas par cas pour offrir ou obtenir des cours en français aux niveaux 9e à 12e année, par exemple : cours d'anglais et complémentaires à Wainwright; cours d'arts industriels et alimentation avec Red Deer Public; cours complémentaires avec Parcs Canada à Jasper.
5. L'école Boréal mettra en œuvre l'année V d'une approche « campus francophone » 9e à 12e années à Westwood High School par l'entremise d'un partenariat avec Fort McMurray Public Schools. Présentement, le Conseil a un enseignant à temps plein qui œuvre à Westwood. Un deuxième devra être ajouté.
6. L'école Citadelle poursuivra pour une troisième année son programme « Académie sur glace ».
7. Dans la mesure du possible, le Conseil privilégiera l'embauche de spécialistes en musique dans toutes ses écoles.
8. Le Conseil va élaborer une politique sur le bienêtre, la santé physique, l'alimentation en accentuant l'éducation des élèves et des parents. Cela pourrait inclure une série d'articles dans l'Écho et les lettres circulaires, revoir l'utilisation de machines distributrices dans les écoles, les

repas à la cafétéria, etc.

9. Un comité d'employés, chargé de développer des programmes de bienêtre auprès du personnel, organise un symposium provincial le 8 décembre. Avec l'appui du Conseil, le but du comité est de faciliter l'implantation de nouvelles approches qui favorisent le bienêtre des employés.
10. Le Conseil offrira, pour une deuxième année, une classe de transition pour les élèves en difficulté d'apprentissage, sociale et comportemental qui entre en 7e année à l'école Joseph-Moreau. Il est possible que cette initiative soit élargie pour inclure l'école Alexandre Tâché.
11. Le Conseil mettra en place une orientation pour tous les nouveaux employés sur sa Vision et Mission afin de renforcer leur engagement.
12. Les conseillers se donneront plus de temps et d'occasions pour leur propre formation, ex. inviter des experts-conseils, participer à des soupers-causerie, assister aux ateliers de l'Alberta School Board Association (ASBA) et de l'Alberta Catholic School Trustees Association (ACSTA), explorer les cours au site web de l'ASBA et le guide des conseils scolaires de l'Ontario.
13. Les conseillers participeront au congrès annuel et aux formations organisées par la FCSFA.
14. Les écoles utiliseront un nouvel outil pour élaborer un profil de projet éducatif basé sur les priorités ministérielles, du Conseil scolaire et de leur communauté scolaire.
15. Le Conseil tentera de réduire la taille des salles de classes de la maternelle à la 3e année afin d'atteindre le seuil provincial de 1 :17. Le seuil pour la taille des classes dans les divisions 4-6, 7-9 et 10-12 a été atteint.

Historique de la mesure

L'ensemble des enseignants, parents et élèves estimant que les élèves ont accès à un vaste programme d'études, y compris les beaux-arts, la technologie, les carrières, la santé et l'éducation physique.

	Centre-Nord					Province				
	2006	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**	**2006**	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**
Global	78.0	75.5	76.6	75.3	76.0	78.1	78.5	79.4	80.3	80.5
Enseignants	85.6	80.6	83.2	83.0	85.3	85.2	85.7	86.4	86.8	87.7
Parents	72.7	76.1	75.4	75.6	73.7	76.6	76.9	77.6	78.7	78.0
Élèves	75.6	69.6	71.0	67.2	69.0	72.6	72.9	74.1	75.3	75.9

Graphique du résultat global de l'autorité scolaire (FACULTATIF)

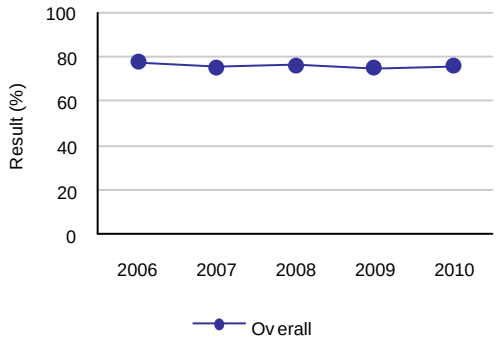

Graphique des résultats détaillés (FACULTATIF)

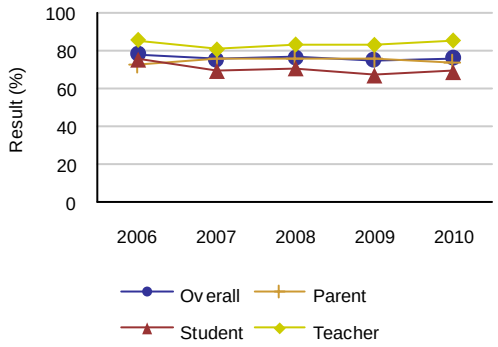

* Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne doivent pas être publiées. L'astérisque indique la suppression de ces données.

Historique de la mesure										
L'ensemble des enseignants, parents et élèves satisfaits de la qualité générale de l'éducation de base en Alberta.										
	Centre-Nord					**Province**				
	2006	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**	**2006**	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**
L'ensemble	88.9	85.8	88.0	85.5	87.4	87.7	87.6	88.2	89.3	89.2
Enseignants	94.4	93.1	92.8	93.2	94.2	94.8	94.7	94.9	95.3	95.6
Parents	82.6	76.3	83.1	77.3	81.2	81.6	81.8	83.0	84.4	83.9
Élèves	89.7	87.9	88.0	86.0	86.9	86.6	86.4	86.6	88.3	88.2

Graphique du résultat global de l'autorité scolaire (FACULTATIF)

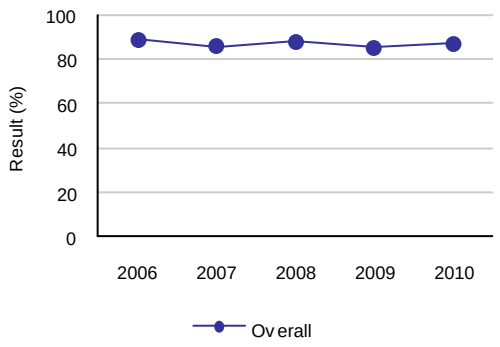

Graphique des résultats détaillés (FACULTATIF)

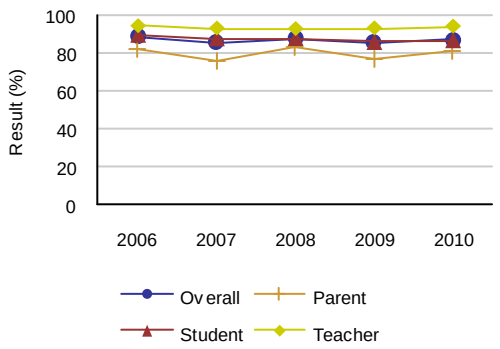

* Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne doivent pas être publiées. L'astérisque indique la suppression de ces données.

Résultat : *Des programmes et des mesures de soutien efficaces et offerts dans les délais appropriés sont disponibles aux élèves et aux jeunes à risque.*

Mesure de rendement	Résultats (en pourcentages)					Cible	Évaluation			Cibles		
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Rendement	Amélioration	Globale	2011	2012	2013
Taux d'abandon scolaire des élèves âgés de 14 à 18 ans.	3.5	5.3	4.3	5.7	2.3		Très élevé	Nette amélioration	Excellent			

Commentaires relatifs aux résultats

- Le Conseil croit que sa stratégie de maintenir le programme de Connaissances et Employabilité pour appuyer les élèves sous-scolarisés et à risque a contribué à cette nette amélioration.
- Du temps a été ajouté à la tâche du conseiller en orientation itinérant afin de desservir les élèves d'Alexandre-Taché.
- L'ouverture de l'école Alexandre-Taché à Saint-Albert a définitivement réussi à retenir les élèves francophones de la région de Legal-Morinville-Saint-Albert et du nord-est Edmonton qui auraient possiblement abandonné le système francophone dû au fait qu'ils n'avaient pas accès à une école secondaire francophone dans leur quartier.
- L'équipe de robotique de l'école Joseph-Moreau a remporté la compétition provinciale contre 35 équipes du First Lego League à NAIT. Grâce à cette prestigieuse victoire, les Panthères ont représenté l'Alberta à la compétition internationale en avril à Atlanta (Georgie). Le ministre de l'Éducation Dave Hancock s'est rendu à l'école pour personnellement souhaiter bonne chance à l'équipe des neuf élèves et à leurs accompagnateurs.
- Le Centre d'apprentissage distribué (CAD) à Maurice-Lavallée permet à environ 75 élèves d'opter de suivre une panoplie de cours en ligne accompagnés d'enseignants œuvrant au Centre francophone d'éducation à distance.

Stratégies

1. Le Conseil misera sur l'offrande de plus d'options qui donnent des crédits surtout pour les élèves en région ex. Stewardship des parcs nationaux, Académie sur glace et autres.
2. Un comité de directions d'école étudiera la possibilité d'offrir un «Baccalauréat canadien».
3. Les écoles Alexandre-Taché et Maurice-Lavallée maintiendront le programme de Connaissances et Employabilité pour appuyer les élèves sous-scolarisés et à risque.
4. Les écoles Gabrielle-Roy, Alexandre-Taché et Maurice-Lavallée continueront à explorer des moyens pour réduire le taux de décrochage scolaire chez les élèves du secondaire 2e cycle.
5. Les écoles du Conseil et le Centre francophone d'éducation à distance auront fait la promotion des cours en ligne pour les niveaux 10-11-12.
6. Les élèves fréquentant les écoles Gabrielle-Roy, Alexandre-Taché et Maurice-Lavallée auront l'appui d'un coordonnateur pour faciliter leur participation à des cours de la Formation par stage.
7. Les écoles secondaires auront acheté et utilisé le logiciel *Career Cruising* pour aider les élèves à faire des choix de carrière.
8. Les écoles secondaires auront accès aux services de conseillers en orientation, soit à l'école ou itinérant.
9. Le Conseil, par l'entremise du Alberta Distance Learning Centre, du Centre francophone d'éducation à distance et de la FCSFA, aura participé au développement de cours d'éducation en ligne au niveau secondaire 1er cycle.
10. Les élèves de 12e année auront eu accès à des tests langagiers nationaux et/ou internationaux, ex. Test de connaissance du français (TCF), Test d'évaluation du français (TEF), deux tests développés selon le cadre commun des références pour la langue du Conseil d'Europe.
11. L'école Maurice-Lavallée aura ouvert le Centre d'apprentissage distribué.

Historique de la mesure										
Taux d'abandon scolaire des élèves âgés de 14 à 18 ans.										
	Centre-Nord					Province				
	2005	2006	2007	2008	2009	2005	2006	2007	2008	2009
Taux d'abandon	3.5	5.3	4.3	5.7	2.3	5.0	4.7	5.0	4.8	4.3
Taux de retour	9.5	21.1	17.7	21.3	8.7	21.3	21.2	21.3	19.8	23.5

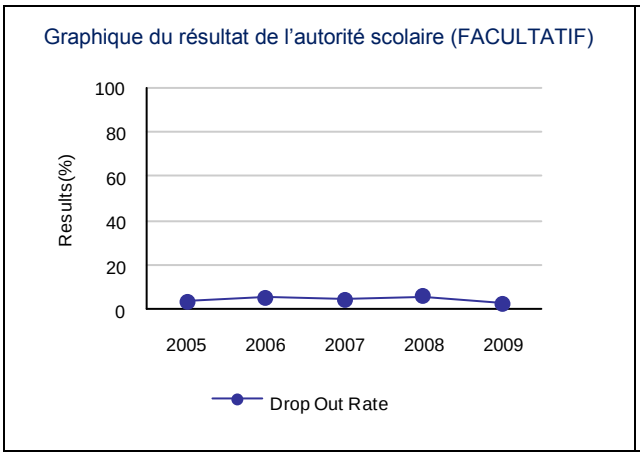

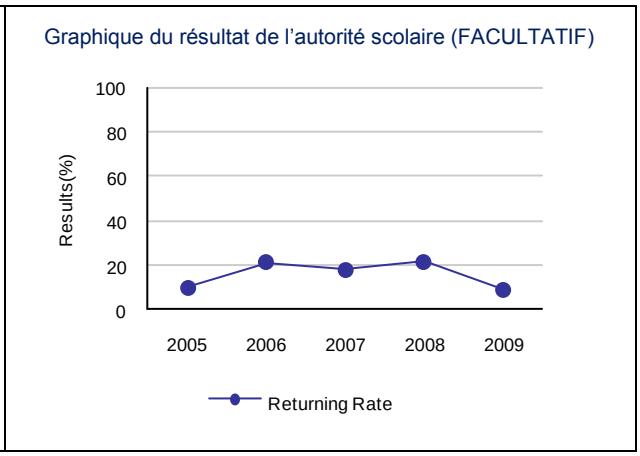

* Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne doivent pas être publiées. L'astérisque indique la suppression de ces données.

Identification des élèves ayant des besoins spéciaux, légers/moyens, sévères et les élèves ayant un PUF (Program Unit Funding)

En septembre, la conseillère en adaptation scolaire a procédé à l'identification des élèves ayant des besoins spéciaux, légers/moyens et sévères ainsi que les élèves du préscolaire ayant un PUF. Cette première étape lui a permis d'avoir une vue d'ensemble des besoins de notre Conseil. Cette étape est primordiale pour l'élaboration et la mise sur pied de services ou programmes adéquats.

Lors de sa visite dans les écoles du Conseil au début du mois de septembre, elle a identifié avec l'aide des directions d'école, les élèves qui présentent des difficultés légères, moyennes ou sévères d'apprentissage et/ou d'adaptation. Cette identification doit se faire avant le 30 septembre.

Voici un tableau décrivant la situation des élèves identifiés pour l'année 2009-2010 et quelques années antérieures.

CSCN #2	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Code 10	0	7	6	1
Code 30	29	35	14	27
Code 41	1	1	0	0
Code 42	9	7	10	5
Code 43	3	0	0	0
Code 44	24	21	24	25
Code 45	2	1	1	1
Code 46	0	0	0	0
Code 47	8	8	8	13
Code 51	16	13	14	8
Code 52	0	0	0	0
Code 53	18	19	17	16
Code 54	61	74	67	67
Code 55	4	2	3	5
Code 56	0	0	0	0

Code 57	16	25	42	35
Code 58	5	6	4	5
Code 59	3	5	4	5
Code 80	14	14	12	10
TOTAL	**213**	**238**	**226**	**222**

Suivi des Plans d'interventions en ligne (PIEL)

Le Plan d'intervention en ligne (PIEL) a été utilisé par tous les enseignants qui avaient un ou des élèves identifiés avec un code léger/moyen ou sévère.

La conseillère en adaptation scolaire a accès à tous les PIELs élaborés par les enseignants et vérifiés par les directions d'école. Elle a revu 222 PIELs en début d'année, les a révisés en mars et les examinera de nouveau en fin d'année. Elle s'assure que tous les PIELs soient remplis selon les normes. Elle constate que plusieurs enseignants ont besoins d'appui afin d'élaborer des plans qui répondent de façon pertinente aux besoins des élèves. Cependant, il est difficile pour elle d'appuyer plus de 200 plans d'interventions. Elle appuie et apporte de l'aide aux enseignants ou aux directions qui lui en font la demande.

Cet outil est excellent pour elle lui permettant d'avoir une vue d'ensemble de tous les PIELs et d'appuyer plus efficacement les enseignants et les directions des écoles en région. Cet outil lui permet d'assurer un meilleur suivi.

Miniordinateurs pour les élèves ayant des besoins spéciaux

Pour la deuxième année, le Conseil a octroyé 69 miniportables pour les élèves ayant des besoins spéciaux. Les écoles ont reçu un certain nombre d'ordinateurs selon les besoins de ces élèves. En travaillant de près avec le conseiller pédagogique en TIC et l'équipe des services technologiques, de nombreux élèves ont bénéficié de cet outil et de logiciels tels que WordQ et Inspiration pour les appuyer dans leur apprentissage. Les miniportables sont de plus en plus utilisés dans nos écoles et s'avèrent un outil essentiel pour appuyer les élèves. Nous avons aussi numérisé plusieurs ressources afin de faciliter la tâche des enseignants et des aide-élèves; ces ressources sont disponibles sur le portail des employés. Il y a également d'autres ressources en français disponibles sur le site d'Alberta Education.

Classe de transition à l'école Joseph-Moreau

À l'école Joseph-Moreau, nous avons poursuivi la classe de transition afin de répondre aux besoins d'élèves ayant de grandes difficultés d'apprentissage. La conseillère en psychoéducation et la conseillère ont donc appuyé l'équipe-école dans la continuité de ce projet. L'an prochain, elles devront envisager leur programmation lorsqu'ils iront à l'école Maurice-Lavallée.

Appui à l'école Alexandre-Taché

Étant donné le nombre élevé d'élèves identifiés à la nouvelle école Alexandre-Taché et du nombre grandissant l'an prochain, la conseillère pédagogique en besoins spéciaux a travaillé de près avec l'équipe afin de mettre en place des services et des programmes répondant aux besoins diversifiés. Elle a appuyé les enseignants dans l'élaboration des PIELs, offert des sessions de stratégies en lecture et collaboré à la mise en place de la série de cours de « Connaissances et employabilité » l'an prochain. En juin, elle a assuré la transition de plusieurs élèves ayant des besoins sévères venant des écoles Citadelle et La Mission.

Coordination des services du Réseau provincial d'adaptation scolaire

Tout au long de l'année scolaire, la conseillère a accompagné les directions d'école dans leurs demandes de services au Réseau ou autres. Grâce au programme informatisé SIRPAS, elle a accès à toutes les demandes des écoles. Elle examine chaque demande, s'assure qu'elle est bien complétée et approuve ou non chaque demande. Ayant une vue d'ensemble, elle est en mesure de déterminer les priorités pour notre Conseil. Elle s'assure du bienfondé et de l'urgence de ces demandes. En juin, chaque direction d'école complète dans SIRPAS les projections pour la prochaine année. Elle doit ensuite approuver ou non ces projections en signant chaque demande dans SIRPAS. S'il y a un désaccord, elle contacte directement la direction d'école pour en discuter avec elle. La projection des services est davantage utile pour les élèves ayant des difficultés « sévères » et qui nécessitent un suivi dans les services pour l'année suivante, et ce, dès septembre.

Cette année, les écoles du Conseil ont fait 312 demandes de services au Réseau et il y a eu 186 contrats d'assignés. Considérant le nombre total d'élèves au Conseil, soit 2 396, le Conseil aurait droit à 47 % du total des demandes au Réseau. Nous terminons l'année avec seulement 37 demandes en attente.

Programme de littératie précoce

La conseillère en adaptation scolaire coordonne le programme de littératie précoce. Cette coordination implique la préparation de rencontres avec les enseignantes responsables du programme, de la recherche et la mise en commun de matériel pour l'évaluation et l'intervention auprès des élèves identifiés, des stratégies et moyens efficaces à utiliser pour la prestation du programme.

Coordination des transitions des élèves ayant des besoins spéciaux

La conseillère coordonne les transitions, vers la maternelle, le secondaire ou un changement d'école, des élèves ayant des besoins spéciaux. Son rôle consiste à planifier les rencontres pour les plans d'intervention afin que les écoles qui reçoivent l'élève puissent assurer un suivi des interventions déjà entreprises. Elle s'assure que l'équipe-école soit informée du profil des élèves qu'elles recevront. De plus, elle vérifie que les demandes de services au Réseau soient faites et transférées à l'école en question.

Gestion du Programme de l'amélioration du rendement scolaire en Alberta (PARSA)

Les deux conseillères pédagogiques responsables pour l'élémentaire et le secondaire ont :

- exploré le contenu de la trousse du Conseil des ministres de l'Éducation – Canada (CMEC), particulièrement les fondements de la communication orale et son importance dans la construction de l'identité francophone.
- offert avec Richard Vaillancourt, une journée pédagogique le 18 septembre pour toutes les écoles d'Edmonton ainsi que les écoles La Prairie et Saint-Christophe sur l'introduction du PARSA arrimé avec la construction identitaire.
- acheté les services de Télévision Francophone Ontario (TFO) et exploité l'utilisation du site pour favoriser la communication orale des élèves.
- organisé et facilité cinq réunions au cours de l'année avec le comité PARSA composé d'au moins deux représentants par école. Étant donné le plus grand nombre de représentants PARSA, une trentaine d'enseignants, elles ont séparé les réunions élémentaire/secondaire afin d'avoir un nombre suffisant de suppléants.
- créé deux ateliers clés en main sur : a) l'ambiance propice à la communication orale en salle de classe; b) l'augmentation de la fréquence de la verbalisation des apprentissages par les élèves en salle de classe. Toutes les équipes PARSA ont ensuite présenté ces ateliers à leur équipe-école au courant de l'année scolaire.
- créé et ajouté à deux répertoires qui peuvent aider les enseignants à apporter des changements à leur pratique pédagogique :
    - *J'ai lu pour vous* : un répertoire de lecture professionnel portant sur le sujet de notre nouveau PARSA
    - Stratégies et activités pour amener les élèves à verbaliser leur apprentissage en salle de classe
- participé au congrès PARSA les 8 et 9 février 2010 à Edmonton
- acheté de ressources ciblées pour favoriser la communication orale et pour l'évaluation de la communication orale.
- organisé des groupes de consultation (groupes focus) avec deux groupes de 6 à 8 élèves de deux écoles pour la 4e, la 7e et la 10e année. Ces groupes de consultation nous fournissent des données qualitatives qui serviront à guider les activités professionnelles du PARSA l'an prochain et à la rédaction du rapport annuel du PARSA.

Rapport annuel du PARSA IV 2009 — 2010

http://www.centrenord.ab.ca/images/Documents/Rapports/Autres/PARSA20082009.pdf

Rapport sur les effectifs en classe 2009 — 2010

http://www.centrenord.ab.ca/images/Documents/Rapports/Autres/Effectifs20092010.pdf

Rapport concernant le comportement

La conseillère en comportement a effectué des interventions et a offert des services de prévention auprès des élèves, des familles et des équipes-écoles. Elle a travaillé avec des élèves ayant des besoins très divers tels que des difficultés de concentration et des habiletés sociales peu développées jusqu'aux élèves avec des pensées suicidaires et des comportements agressifs. Les parents de ces enfants se sentent souvent très défensifs et inquiets, mais lorsqu'ils réalisent que son rôle est d'appuyer la famille et de travailler en équipe avec l'école, ils se montrent généralement collaboratifs et indispensables au développement personnel de leur enfant. La conseillère continuera à offrir des ateliers et des sessions de développement personnel aux élèves ainsi qu'aux aides-élèves, aux enseignants et aux parents.

Projet ESPOIR

Le projet ESPOIR est un projet qui vise la prévention et la promotion de la santé mentale. Le projet s'adresse à tous les jeunes aux prises avec des transitions qui peuvent s'avérer difficiles. La présence concrète par l'équipe du projet dans les écoles est fort utile et surtout très appréciée par les directions et enseignants qui font face à des situations où le bienêtre des jeunes est parfois compromis L'aide et le soutien apportés par l'équipe leur permet de mieux intervenir et de mieux accompagner ces jeunes à risque et leur famille.

Résultat : Les taux d'achèvement au secondaire démontrent une amélioration continue.

Mesure de rendement	Résultats (en pourcentages)					Cible	Évaluation			Cibles		
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Rendement	Amélioration	Globale	2011	2012	2013
Taux d'achèvement des élèves ayant terminé leur secondaire dans les trois ans suivant leur inscription en 10e année.	77.3	72.5	89.8	79.9	64.7		Moyen	Nette baisse	Problématique	69.0	73.5	77.2

Commentaires relatifs aux résultats

- Plusieurs des élèves du Conseil scolaire du Centre-Nord nous proviennent d'outre-mer ou d'hors province. Souvent lorsque les parents réalisent que les conditions économiques de la province n'assurent pas l'avenir, la famille retourne dans leur milieu d'origine où ils y retrouvent le soutien familial. Le Conseil croit que le formulaire établi par Alberta Education pour calculer le taux d'achèvement ne reflète pas fidèlement les réalités de la situation.
- En ce qui concerne nos élèves du secondaire qui nous arrivent d'outre-mer, ils sont souvent sous-scolarisés faute de manque d'école ou des standards moins élevés dans leurs pays natals.

Stratégies – taux d'achèvement

1. L'administration du CSCN et des écoles Gabrielle-Roy et Maurice-Lavallée continueront à faire l'inventaire des choix d'études secondaires et d'emploi des finissants.
2. L'administration du CSCN et des écoles Gabrielle-Roy et Maurice-Lavallée feront le calcul du nombre d'élèves qui ont poursuivi leurs études secondaires et postsecondaires à l'extérieur de l'Alberta.
3. Les écoles secondaires 2e cycle exploreront des moyens pour favoriser un taux plus élevé d'élèves qui se dirigent vers les études supérieures après la 12e année.

Historique de la mesure

Taux d'achèvement des élèves ayant terminé leur secondaire dans les trois, quatre ou cinq ans suivant leur inscription en 10e année.

	Centre-Nord					Province				
	2005	2006	2007	2008	2009	2005	2006	2007	2008	2009
Taux d'achèvement (3 ans)	77.3	72.5	89.8	79.9	64.7	70.7	70.6	71.1	70.8	71.5
Taux de 4 ans	77.8	78.3	79.1	89.4	83.5	75.0	76.1	76.1	76.3	76.1
Taux de 5 ans	79.0	79.4	79.8	82.2	89.5	77.0	78.1	78.9	78.7	79.0

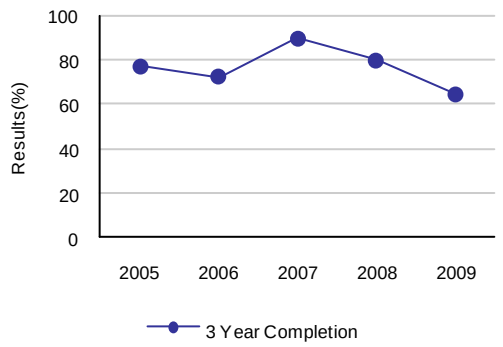

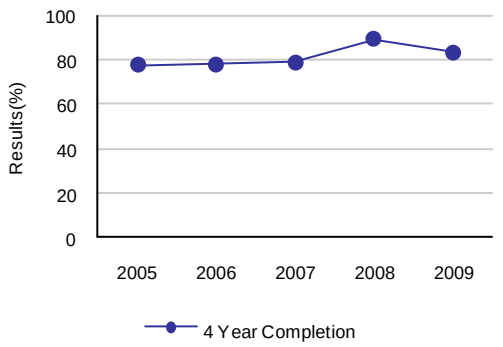

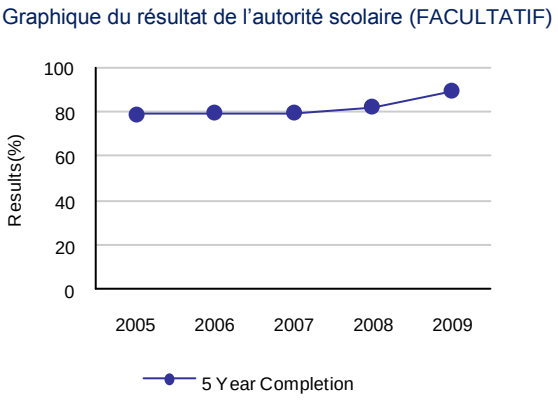

* Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne doivent pas être publiées. L'astérisque indique la suppression de ces données.

Communiquez également tous les résultats par rapport aux mesures établies à l'échelle locale pour le premier objectif. Indiquez les résultats d'au moins une année. On encourage les autorités scolaires à fournir les résultats sur une base pluriannuelle afin de pouvoir analyser la tendance.

Deuxième objectif : Excellence des résultats des élèves

Résultat : Les élèves obtiennent des résultats élevés.

Mesures de rendement	Résultats (en pourcentages)					Cible	Évaluation			Cibles		
	2006	2007	2008	2009	2010	2010	Rendement	Amélioration	Globale	2011	2012	2013
Pourcentages des élèves de 3e, 6e et 9e années qui ont atteint la norme acceptable aux tests de rendement provinciaux.*	80.7	77.1	75.1	75.6	79.5		Moyen	Amélioration	Bien			
Pourcentages des élèves de 3e, 6e et 9e années qui ont atteint la norme d'excellence aux tests de rendement provinciaux.	11.3	14.0	12.5	12.8	15.1		Moyen	Maintien	Acceptable			
Pourcentage d'élèves qui ont atteint la norme acceptable aux examens en vue du diplôme.*	87.9	85.9	84.1	81.8	76.1		Faible	Baisse	Problématique			
Pourcentage d'élèves qui ont atteint la norme d'excellence aux examens en vue du diplôme.	26.0	19.4	14.3	23.9	12.5		Faible	Baisse	Problématique			

Mesures de rendement	Résultats (en pourcentages)					Cible	Évaluation			Cibles		
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Rendement	Amélioration	Globale	2011	2012	2013
Pourcentage d'élèves qui ont passé quatre examens ou plus en vue du diplôme dans les trois ans suivant leur inscription en 10e année.	67.0	68.6	83.4	68.9	61.7		Élevé	Baisse	Acceptable			
Pourcentage d'élèves de la 12e année qui répondent aux critères d'admissibilité de la bourse d'études Rutherford.	57.3	61.1	62.4	67.9	61.4		Élevé	n. d.	n. d.			

Commentaires relatifs aux résultats

- L'équipe des Services pédagogiques a fait l'inventaire des pratiques gagnantes qui mènent à un pourcentage plus élevé d'élèves qui atteignent les normes aux tests de rendement.
- Les élèves des écoles élémentaires ont bénéficié d'un programme de littératie précoce en 1re et 2e année, ainsi qu'en 3e année grâce au PARSA. Les résultats démontrent déjà une amélioration dans le rendement des élèves à ce niveau. Une fois la littératie assurée, l'avenir est prometteur pour les autres matières aux niveaux plus élevés.
- Le taux de rétention des enseignants au niveau secondaire en particulier et surtout en milieu rural empêche d'établir une continuité avec les élèves et la communauté.
- Le CSCN, ainsi que le ministère de l'Éducation et les autres conseils scolaires francophones, ont réussi à élaborer une banque de questions et d'examens communs de fin d'année pour les niveaux 4-5-7-8-10-11. Le CSCN a grand espoir que ceci aidera beaucoup les élèves et les enseignants à améliorer les résultats des tests de rendements et examens en vue de diplôme.
- Le Conseil a adopté, suite à une consultation avec ses parties prenantes, des amendements à la politique sur l'évaluation des élèves.

Stratégies : Les résultats des tests de rendement.

Cible : Le Conseil scolaire exécutera des stratégies qui viseront à atteindre les seuils « acceptable » et « excellence » aux examens en vue du diplôme en 12e année.

1. Les écoles auront mis en place la programmation qui permettra aux élèves d'approcher, d'atteindre ou de surpasser les normes provinciales aux tests de rendement.

2. Les écoles du CSCN utiliseront une banque de questions et d'examens communs de fin d'année pour les niveaux 4-5-7-8-10-11.
3. Le PARSA IV mettra l'accent sur « les habiletés orales et les stratégies en mathématiques ».
4. Les Services pédagogiques feront l'inventaire des pratiques gagnantes qui mènent à un pourcentage plus élevé d'élèves qui atteignent la norme « excellence » aux tests de rendement.
5. Les écoles Gabrielle-Roy, À la Découverte, La Prairie et Saint-Christophe piloteront une troisième année de l'introduction à l'apprentissage de l'anglais en 2e année auprès d'élèves identifiés par l'école et les parents comme ayant besoin d'une telle approche.
6. Les écoles continueront à faire l'analyse détaillée de leurs résultats et à mettre en œuvre un plan d'action pour l'amélioration qu'elles partageront avec les conseillères pédagogiques; elles chercheront à mesurer l'impact de l'arrivée importante de familles migrantes et immigrantes sur les résultats des tests et examens provinciaux et fournir des stratégies afin adresser cet impact nuancé.
7. Les conseillers prendront connaissance des rapports d'analyse et les résultats des tests de rendement.
8. Les Services pédagogiques et les écoles implanteront des activités pour améliorer la littératie et la numératie précoce en maternelle et à l'élémentaire.
9. Les élèves des écoles élémentaires bénéficieront d'un programme de littératie précoce en 1re et 2e année, ainsi qu'en 3e année grâce au PARSA.
10. Le Conseil conclura une entente avec la bibliothèque municipale d'Edmonton remettant une carte de bibliothèque aux élèves fréquentant une école d'Edmonton.
11. Il y aura un approfondissement et appropriation de stratégies pour favoriser le développement des connaissances de base, l'acquisition de vocabulaire, l'identité culturelle et l'engagement des élèves à travers le projet PARSA.
12. Le Conseil appuiera les changements au programme de francisation à mesure que les recommandations du comité avancent.

Stratégies : Les résultats des examens en vue de diplôme.
Cible : Le Conseil scolaire exécutera des stratégies qui viseront à atteindre les seuils « acceptable » et « excellence » aux examens en vue du diplôme en 12e année.

1. Les écoles secondaires 2e cycle mettront en place une programmation qui permet aux élèves d'approcher, d'atteindre ou de surpasser les normes provinciales aux examens en vue du diplôme. Les éléments de cette programmation seront indiqués sur les plans triennaux des écoles qui seront soumis au Conseil.
2. Les conseillers scolaires prendront connaissance des rapports d'analyse et les résultats des examens en vue du diplôme. Par la suite, les conseillers scolaires identifieront des lacunes et/ou des stratégies qu'ils avanceront aux directions d'école et à l'administration du Conseil.
3. Les écoles continueront à faire l'analyse détaillée de leurs résultats et à mettre en place un plan d'action pour l'amélioration. Ce plan sera communiqué à l'administration du Conseil scolaire.
4. Le Conseil tentera de viser, par l'entremise des journées pédagogiques, des moyens par lesquels les enseignants peuvent adresser collaborativement les résultats faibles au secondaire 2e cycle.
5. Le Conseil considérera à l'avenir un rapport de l'administration sur le profil d'entrée en poste et de départ du personnel enseignant, ainsi que de rédiger des stratégies de rétention.
6. Le Conseil se penchera sur le problème que plusieurs familles refusent d'inscrire leurs enfants dans la voie appropriée pour leur succès au secondaire 2e cycle.
7. Le programme de mentorat continuera d'être offert aux nouveaux enseignants pour faciliter leur entrée dans la profession ou au Conseil.
8. L'initiative *Action for Healthy Communities* offrira des cours d'été au deuxième cycle du secondaire. Le premier but de cette initiative est d'aider aux élèves nouveaux canadiens de mieux s'intégrer dans la ville et pour leur donner une occasion d'avancer dans leur parcours académique.
9. Des équipes d'enseignants de français au secondaire se réuniront pour créer des plans à long terme, en ligne ainsi que d'uniformiser les œuvres littéraires qui sont enseignées.
10. Le Conseil aura introduit la « craie électronique – Smart Board » comme appui pour les enseignants et élèves.

Stratégies : Le taux de participation aux examens en vue du diplôme.

1. Les écoles offrant le secondaire 2e cycle assureront que le taux de participation aux examens en vue du diplôme continue à excéder la moyenne provinciale.

Stratégies : La bourse Rutherford.

1. Les écoles secondaires 2e cycle feront en sorte que le nombre d'élèves qui obtiennent annuellement la bourse Rutherford est égal à ou supérieur à la moyenne provinciale.
2. Les écoles secondaires 2e cycle informeront les élèves dès la 10e année relativement à la bourse Rutherford et elles feront en sorte que tous les élèves admissibles à la bourse remplissent le formulaire de demande.
3. Les écoles secondaires exploreront les bénéfices d'introduire un « Tableau d'honneur ».
4. Les écoles secondaires offriront des sessions d'information aux finissants sur l'obtention de bourses.
5. L'administration du CSCN mesurera le nombre et la valeur des bourses obtenus annuellement par les élèves ayant terminé leurs études secondaires, et explorera comment élargir l'éventail de bourses disponibles pour les élèves.

Remarques :

1. Résultats globaux : Les données pour les tests de rendement sont les moyennes pondérées des résultats relatifs à la norme acceptable et à la norme d'excellence; ces moyennes sont pondérées selon le nombre d'élèves inscrits aux cours suivants : English Language Arts (3e, 6e, 9e années), sciences (6e, 9e années), français (6e, 9e années). Le pourcentage d'élèves atteignant la norme « acceptable » comprend également le pourcentage d'élèves atteignant la norme « excellence ».
2. Les données pour les examens en vue du diplôme sont les moyennes des résultats relatifs à la norme acceptable et à la norme d'excellence; ces moyennes sont pondérées selon le nombre d'élèves inscrits aux cours suivants : English Language Arts 30-1, English Language Arts 30-2, French Language Arts 30-1, Français 30-1, Mathématiques 30 pures, Mathématiques 30 appliquées, Biologie 30, Sciences 30. Le pourcentage d'élèves atteignant la norme « acceptable » comprend également le pourcentage d'élèves atteignant la norme « excellence ».
3. Les résultats sont calculés à partir d'une cohorte d'élèves de 10e année qui sont suivis au fil du temps.
4. Veuillez prendre note que les critères d'admissibilité aux bourses d'études Rutherford ont été modifiés en 2008, ce qui a pour effet d'augmenter le nombre d'élèves admissibles à ces bourses. Les valeurs antécédentes de cette mesure ont été recalculées afin de déterminer les tendances.
5. Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne doivent pas être publiées. L'astérisque indique la suppression de ces données.

Historique de la mesure													
Résultats aux tests de rendement provinciaux Sommaire par cours selon les élèves inscrits, y compris l'évaluation de la mesure													
		Résultats (en pourcentages)										**Cible**	
		2006		**2007**		**2008**		**2009**		**2010**		**2010**	
		A	**E**	**A**	**E**	**A**	**E**	**A**	**E**	**A**	**E**	**A**	**E**
English Language Arts 3	Autorité	69.4	4.4	67.0	6.6	55.9	5.9	66.4	7.6	68.2	10.0		
	Province	81.3	14.1	80.3	17.7	80.1	16.1	81.3	18.2	81.6	19.5		
Français 3	Autorité	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	82.8	16.8	88.2	19.4		
	Province	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	82.5	16.3	86.4	16.3		
Mathématiques 3	Autorité	87.8	18.9	81.6	21.7	77.3	17.6	80.3	18.9	77.8	20.1		
	Province	82.0	26.9	79.9	23.5	78.7	23.9	79.7	26.8	76.4	24.8		
English Language Arts 6	Autorité	74.2	9.4	82.9	15.1	82.4	14.0	72.2	13.7	82.1	14.1		
	Province	79.0	15.9	80.3	19.8	81.1	21.0	81.8	18.9	83.3	18.9		
Français 6	Autorité	95.0	20.1	93.5	17.6	95.5	17.6	92.7	17.5	88.0	22.8		
	Province	94.5	19.7	93.0	18.0	94.3	17.1	92.6	18.7	91.3	18.3		
Mathématiques 6	Autorité	80.5	12.6	76.9	10.6	82.4	15.3	80.5	11.7	72.0	14.3		
	Province	75.2	15.6	74.0	14.5	74.6	15.9	76.6	16.8	74.3	16.5		
Sciences 6	Autorité	79.9	11.9	75.3	20.7	84.2	21.2	75.5	17.2	75.0	15.8		
	Province	78.1	27.7	75.2	26.6	74.8	24.1	76.5	24.8	76.8	26.4		
Études sociales 6	Autorité	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	74.5	20.1		
	Province	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	71.0	16.4		
English Language Arts 9	Autorité	92.1	18.4	70.8	10.9	27.2	3.8	69.9	14.1	86.0	19.1		
	Province	77.4	13.6	77.5	14.8	76.5	14.8	78.7	14.7	79.3	15.0		
English Language Arts 9 C et E	Autorité	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
	Province	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	66.8	7.8		
Français 9	Autorité	84.2	8.8	81.9	13.8	89.3	11.3	86.0	16.5	89.2	14.6		
	Province	86.1	14.7	81.6	12.6	84.8	11.7	85.6	12.9	84.3	12.7		
Mathématiques 9	Autorité	79.8	21.9	65.9	21.7	76.1	13.2	71.3	15.3	68.2	14.6		
	Province	67.4	17.4	66.3	18.3	65.7	18.5	67.0	18.6	66.4	19.8		
Mathématiques 9 C et E	Autorité	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	*	*		
	Province	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	65.6	15.3		
Sciences 9	Autorité	73.7	7.0	65.0	12.4	85.4	11.4	66.9	3.1	70.7	9.6		
	Province	67.4	13.3	69.6	14.7	69.3	13.0	72.2	15.8	73.6	17.7		
Sciences 9 KAE	Autorité	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
	Province	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	67.2	14.3		
Études sociales 9	Autorité	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	80.9	15.3		
	Province	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	68.9	18.8		
Études sociales 9 C et E	Autorité	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
	Province	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	64.6	15.7		

* Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne doivent pas être publiées. L'astérisque indique la suppression de ces données.

** « A » = Acceptable; « E » = Excellence — Le pourcentage d'élèves atteignant la norme « acceptable » comprend également le pourcentage d'élèves atteignant la norme « excellence ».

Graphique du résultat global aux tests de rendement de l'autorité scolaire (FACULTATIF)

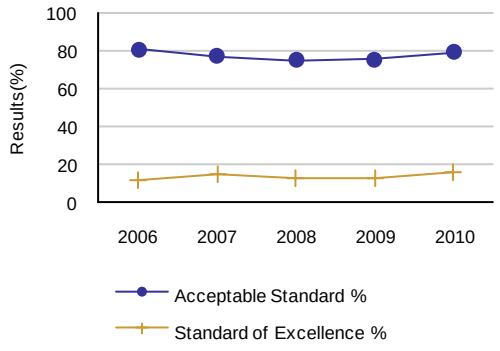

Tests de rendement – résultats pour chaque cours *(FACULTATIF)*

English Language Arts 3

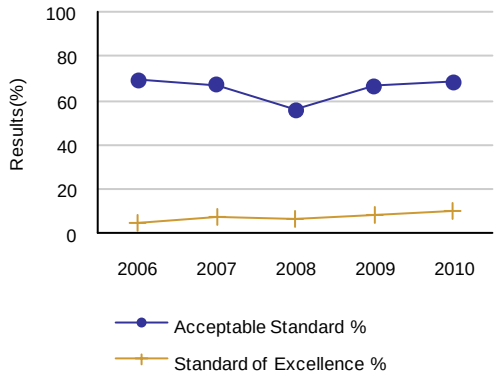

[No Data for French Language Arts 3]

Francais 3

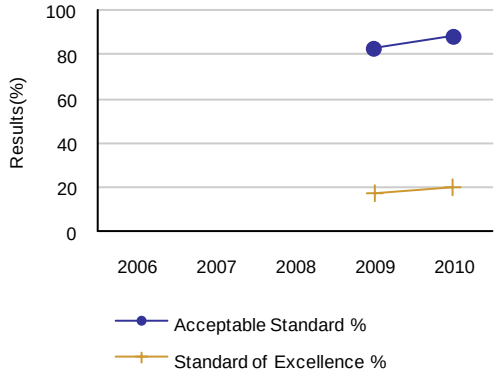

Mathematics 3

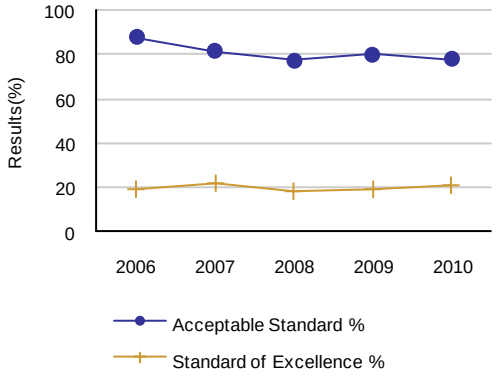

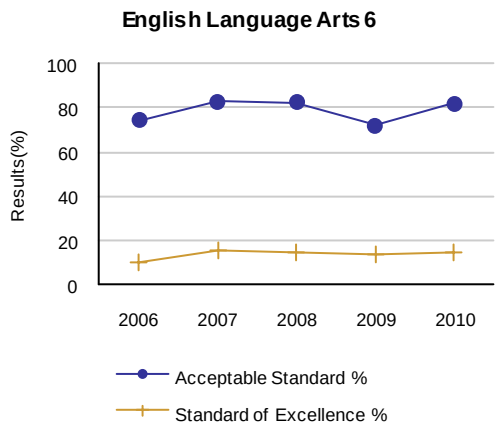

[No Data for French Language Arts 6]

* Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne doivent pas être publiées. L'astérisque indique la suppression de ces données.

Tests de rendement – résultats pour chaque cours *(FACULTATIF)*

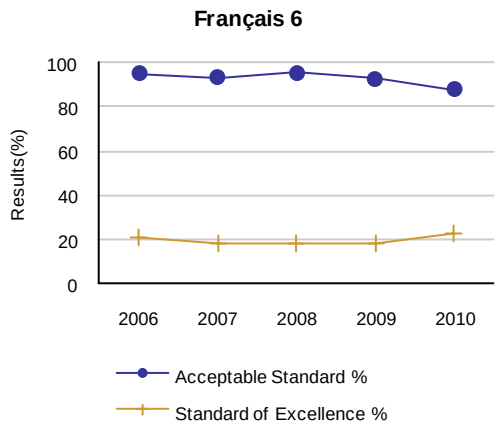

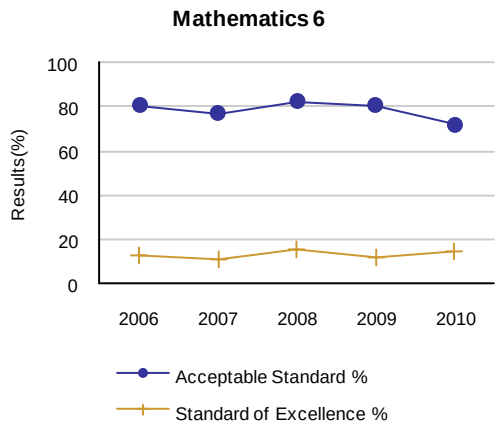

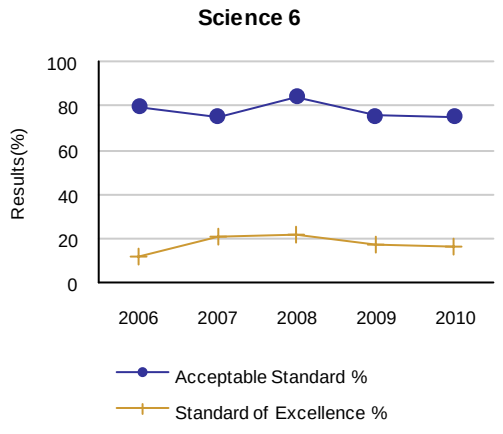

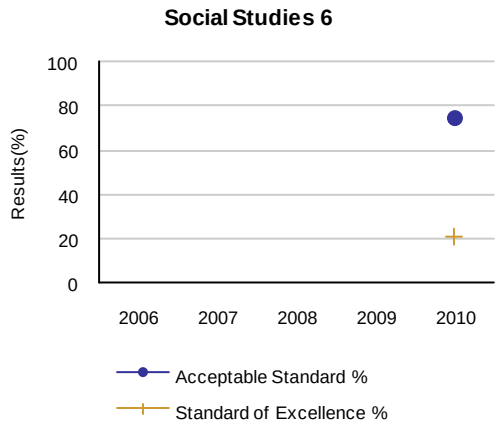

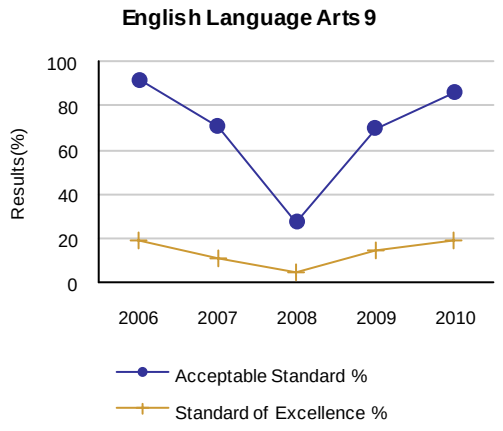

[No Data for English Lang Arts 9 KAE]

* Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne doivent pas être publiées. L'astérisque indique la suppression de ces données.

Tests de rendement – résultats pour chaque cours *(FACULTATIF)*

[No Data for French Language Arts 9]

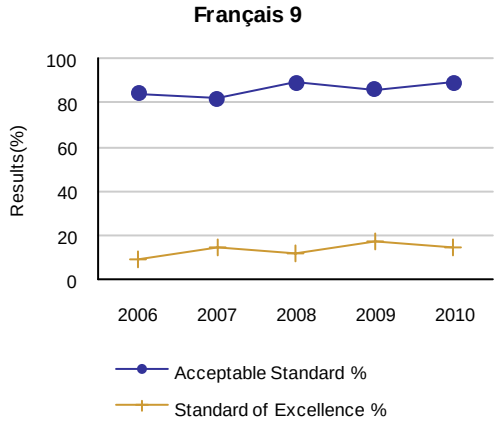

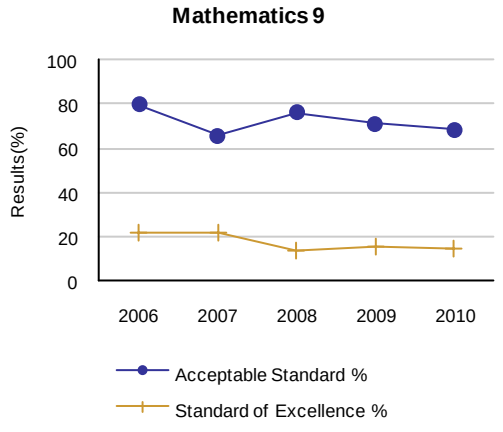

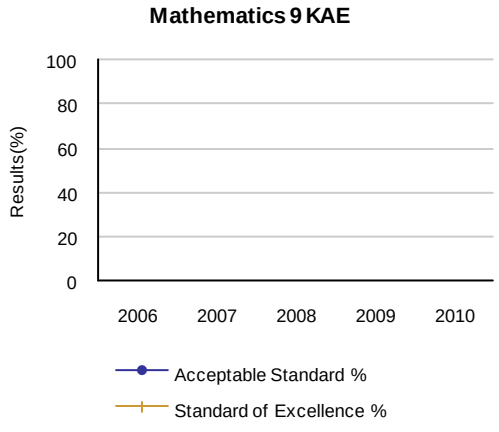

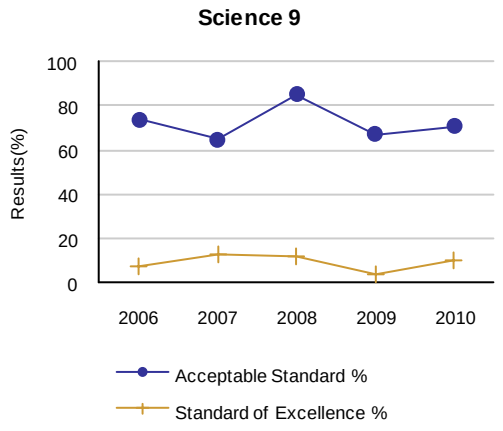

[No Data for Science 9 KAE]

* Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne doivent pas être publiées. L'astérisque indique la suppression de ces données.

Tests de rendement – résultats pour chaque cours *(FACULTATIF)*

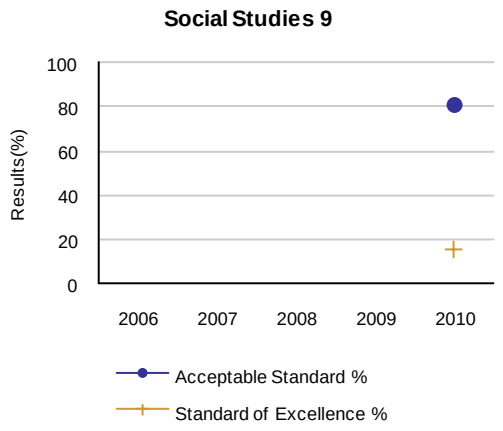

[No Data for Social Studies 9 KAE]

* Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne doivent pas être publiées. L'astérisque indique la suppression de ces données.

Résultats aux tests de rendement provinciaux – sommaire par cours selon les élèves inscrits, y compris l'évaluation de la mesure

		Conseil scolaire Centre-Nord							Alberta			
		Rendement	Amélioration	Globale	2010		*Moyenne précédente de 3 ans*		2010		*Moyenne précédente de 3 ans*	
Cours	**Mesure**				**N**	**%**	**N**	**%**	**N**	**%**	**N**	**%**
English Language Arts 3	Acceptable	Très faible	Amélioration	Problématique	211	68.2	229	63.1	42,061	81.6	42,181	80.6
	Excellence	Faible	Amélioration	Acceptable	211	10.0	229	6.7	42,061	19.5	42,181	17.3
English Language Arts 6	Acceptable	Moyen	Maintien	Acceptable	184	82.1	209	79.2	43,599	83.3	44,064	81.1
	Excellence	Moyen	Maintien	Acceptable	184	14.1	209	14.2	43,599	18.9	44,064	19.9
Français 6	Acceptable	n.d.	Nette baisse	n.d.	184	88.0	209	93.9	436	91.3	436	93.3
	Excellence	n.d.	Amélioration	n.d.	184	22.8	209	17.5	436	18.3	436	17.9
Sciences 6	Acceptable	Faible	Maintien	Problématique	184	75.0	208	78.3	43,509	76.8	43,945	75.5
	Excellence	Faible	Baisse	Problématique	184	15.8	208	19.7	43,509	26.4	43,945	25.2
English Language Arts 9	Acceptable	Élevé	Nette amélioration	Bien	157	86.0	153	56.0	43,651	79.3	44,250	77.6
	Excellence	Élevé	Nette amélioration	Bien	157	19.1	153	9.6	43,651	15.0	44,250	14.8
Français 9	Acceptable	n.d.	Maintien	n.d.	157	89.2	154	85.7	324	84.3	314	84.0
	Excellence	n.d.	Maintien	n.d.	157	14.6	154	13.9	324	12.7	314	12.4
Sciences 9	Acceptable	Moyen	Maintien	Acceptable	157	70.7	153	72.4	43,372	73.6	44,075	70.4
	Excellence	Moyen	Maintien	Acceptable	157	9.6	153	9.0	43,372	17.7	44,075	14.5

* Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne doivent pas être publiées. L'astérisque indique la suppression de ces données.

L' « Évaluation du rendement » ne peut pas être calculée pour Français 6 et Français 9 car il n'y a pas assez d'autorités scolaires qui offrent ces cours. Toutefois, les résultats de ces cours sont inclus dans l'ensemble de tous les cours ayant un test de rendement.

Les évaluations du rendement pour Mathématiques 3, Mathématiques 6, Mathématiques 9, Études sociales 6 et Études sociales 9 ne sont pas calculées en raison du changement d'examens.

Historique de la mesure													
Résultats aux examens en vue du diplôme – Sommaire par cours selon les élèves inscrits													
		Résultats (en pourcentages)										Cible	
		2006		2007		2008		2009		2010		2010	
		A	E	A	E	A	E	A	E	A	E	A	E
English Lang Arts 30-1	Autorité	86.0	23.3	81.3	14.1	83.3	6.1	77.8	14.3	79.7	7.8		
	Province	88.0	19.3	87.7	19.0	87.1	15.5	86.1	12.3	85.1	10.1		
English Lang Arts 30-2	Autorité	94.7	5.3	84.6	7.7	76.9	3.8	85.7	0.0	85.3	0.0		
	Province	86.1	8.1	88.7	9.7	88.9	8.8	88.2	8.5	88.8	9.8		
Français 30-1	Autorité	95.9	32.7	98.6	23.6	100.0	26.8	96.8	36.5	94.9	13.9		
	Province	94.8	28.1	97.2	24.6	98.5	25.4	94.7	33.1	94.2	15.6		
Mathématiques pures 30	Autorité	87.5	37.5	89.5	26.3	83.3	16.7	73.1	19.4	71.2	24.2		
	Province	82.8	26.5	81.1	24.6	81.3	25.8	82.1	26.3	82.9	29.7		
Mathématiques appliquées 30	Autorité	69.2	0.0	76.7	13.3	61.1	0.0	66.7	22.2	25.0	0.0		
	Province	77.5	11.8	77.6	12.1	76.4	10.7	79.4	13.5	77.3	12.6		
Études sociales 30	Autorité	95.7	31.9	94.0	37.3	89.9	16.5	95.7	27.1	n.d.	n.d.		
	Province	85.5	23.9	86.1	24.6	84.7	21.5	84.2	21.4	67.8	10.4		
Études sociales 30-1	Autorité	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	96.2	20.5		
	Province	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	84.5	16.1		
Études sociales 33	Autorité	78.9	5.3	88.0	16.0	73.1	0.0	78.1	12.5	n.d.	n.d.		
	Province	83.5	19.0	84.8	19.6	85.3	18.9	85.6	20.2	76.4	11.5		
Études sociales 30-2	Autorité	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	79.5	2.6		
	Province	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	85.0	13.7		
Biologie 30	Autorité	84.3	27.5	78.9	21.1	78.1	15.1	83.3	31.7	72.8	14.8		
	Province	81.4	26.4	83.5	27.4	82.3	26.3	83.0	26.6	81.4	28.1		
Chimie 30 (Ancien)	Autorité	80.4	19.6	75.0	25.0	84.0	22.0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
	Province	88.4	37.1	89.3	37.9	89.2	39.2	77.6	19.5	87.5	37.5		
Chimie 30	Autorité	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	63.6	9.1	54.8	16.7		
	Province	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	76.3	27.7	79.0	29.9		
Physique 30 (Ancien)	Autorité	90.9	63.6	100.0	50.0	92.6	55.6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
	Province	84.4	30.0	86.1	29.3	85.7	32.0	74.4	25.6	75.0	25.0		
Physique 30	Autorité	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	84.4	28.1	71.4	10.7		
	Province	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	79.3	23.1	73.9	20.3		

* Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne doivent pas être publiées. L'astérisque indique la suppression de ces données.

** « A » = Acceptable; « E » = Excellence — Le pourcentage d'élèves atteignant la norme « acceptable » comprend également le pourcentage d'élèves atteignant la norme « excellence ».

Graphique du résultat global des examens en vue du diplôme de l'autorité scolaire (FACULTATIF)

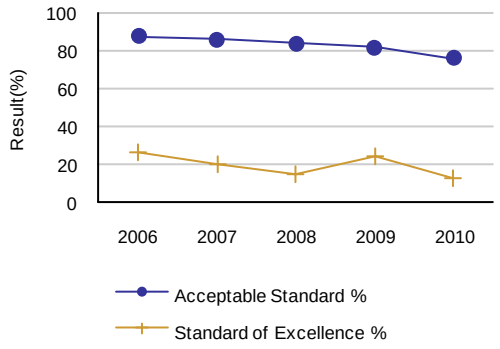

Examens en vue du diplôme – résultats pour chaque cours (FACULTATIF)

English Lang Arts 30-1

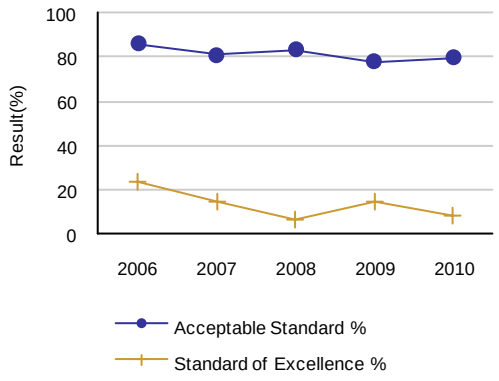

English Lang Arts 30-2

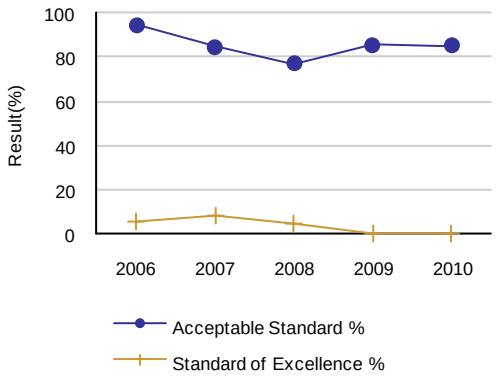

[No Data for French Lang Arts 30-1]

Français 30-1

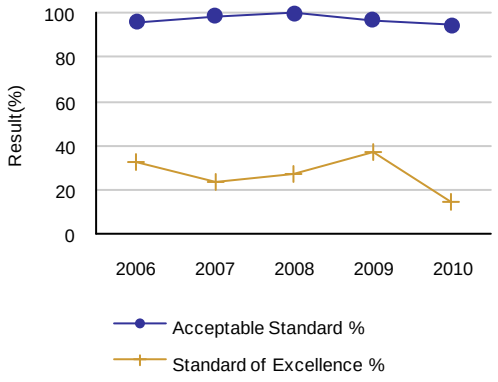

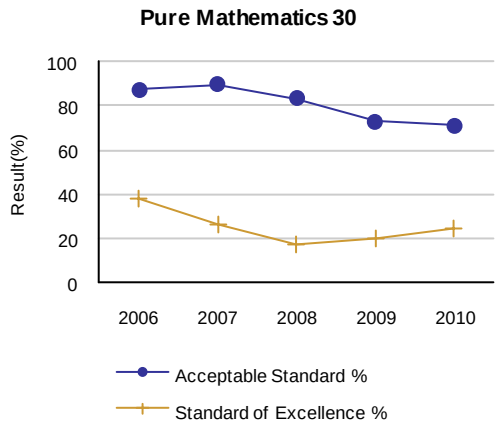

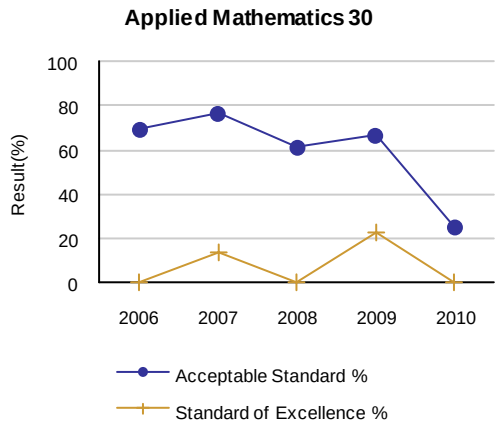

* Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne doivent pas être publiées. L'astérisque indique la suppression de ces données.

Examens en vue du diplôme – résultats pour chaque cours (FACULTATIF)

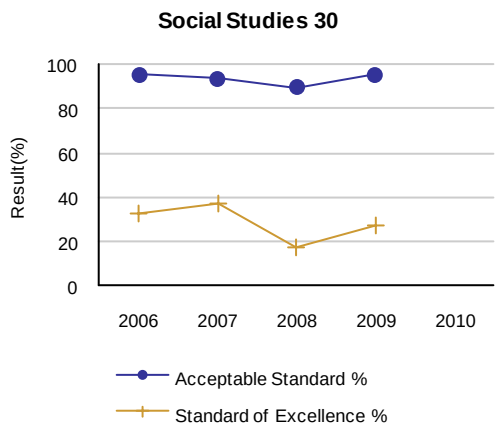

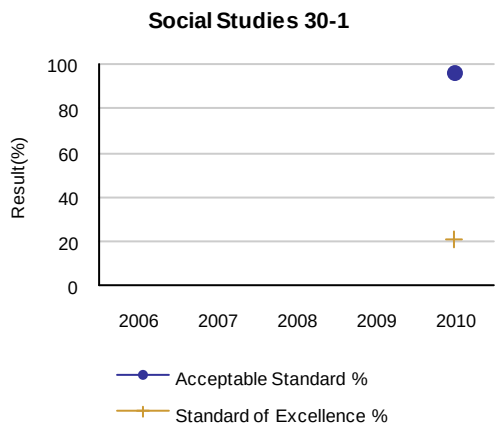

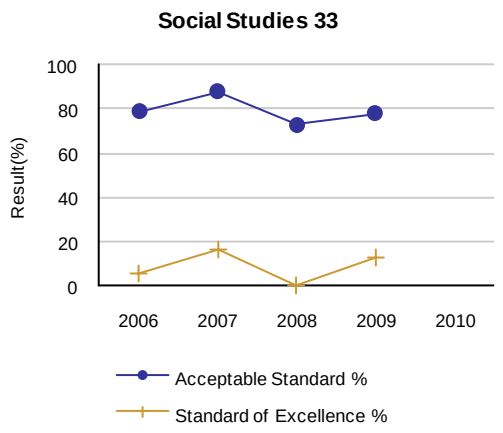

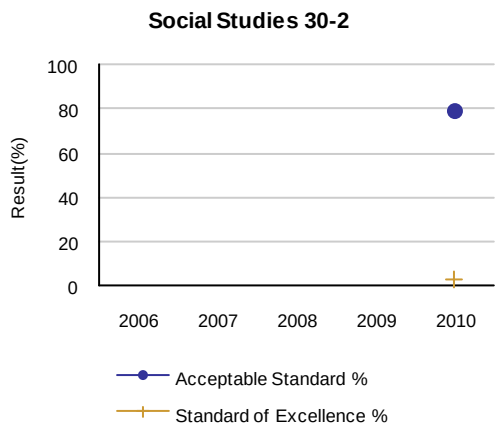

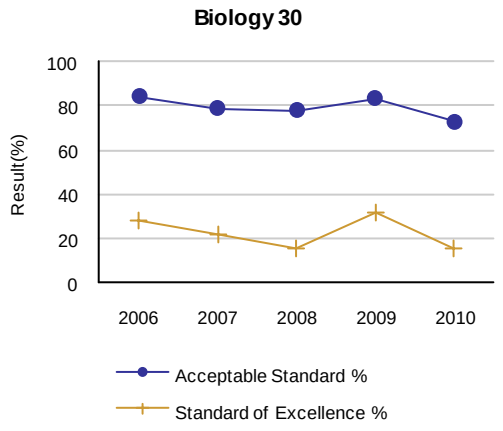

[No Data for Chemistry 30 Old]

* Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne doivent pas être publiées. L'astérisque indique la suppression de ces données.

Examens en vue du diplôme – résultats pour chaque cours (FACULTATIF)

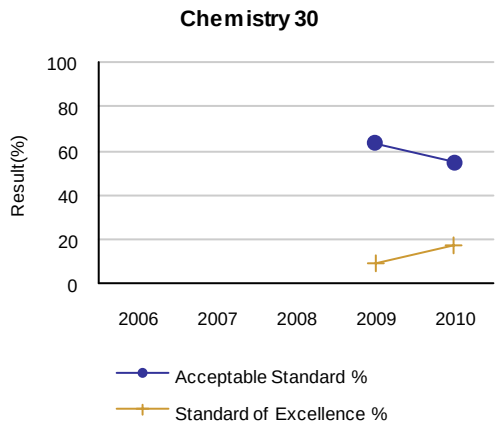

[No Data for Physics 30 Old]

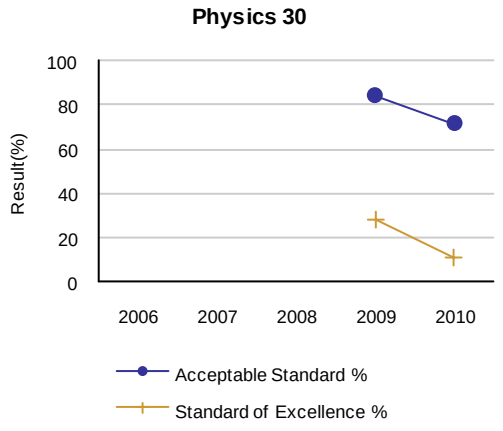

[No Data for Science 30]

* Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne doivent pas être publiées. L'astérisque indique la suppression de ces données.

Résultats aux examens en vue du diplôme – Sommaire par cours, y compris l'évaluation de la mesure

		Conseil scolaire Centre-Nord							Alberta			
		Rendement	Amélioration	Global	2010		*Moyenne précédente de 3 ans*		2010		*Moyenne précédente de 3 ans*	
Cours	**Mesure**				**N**	**%**	**N**	**%**	**N**	**%**	**N**	**%**
English Lang Arts 30-1	Acceptable	Très faible	Maintien	Préoccupant	64	79.7	64	80.8	29,151	85.1	28,157	87.0
	Excellence	Faible	Maintien	Problématique	64	7.8	64	11.5	29,151	10.1	28,157	15.6
English Lang Arts 30-2	Acceptable	Moyen	Maintien	Acceptable	34	85.3	22	82.4	14,314	88.8	13,150	88.6
	Excellence	Faible	Baisse	Problématique	34	0.0	22	3.8	14,314	9.8	13,150	9.0
Français 30-1	Acceptable	n.d.	Declined	n.d.	79	94.9	69	98.5	154	94.2	135	96.8
	Excellence	n.d.	Nette baisse	n.d.	79	13.9	69	29.0	154	15.6	135	27.7
Mathématiques pures 30	Acceptable	Faible	Baisse	Problématique	66	71.2	59	82.0	22,917	82.9	22,411	81.5
	Excellence	Moyen	Maintien	Acceptable	66	24.2	59	20.8	22,917	29.7	22,411	25.6
Mathématiques appliquées 30	Acceptable	Très faible	Nette baisse	Préoccupant	28	25.0	22	68.1	10,639	77.3	10,191	77.8
	Excellence	Très faible	Baisse	Préoccupant	28	0.0	22	11.9	10,639	12.6	10,191	12.1
Biologie 30	Acceptable	Faible	Baisse	Problématique	81	72.8	68	80.1	22,345	81.4	20,946	82.9
	Excellence	Faible	Baisse	Problématique	81	14.8	68	22.6	22,345	28.1	20,946	26.8
Chimie30	Acceptable	n.d.	Maintien	n.d.	42	54.8	55	63.6	18,933	79.0	17,370	76.3
	Excellence	n.d.	Amélioration	n.d.	42	16.7	55	9.1	18,933	29.9	17,370	27.7
Physique 30	Acceptable	n.d.	Baisse	n.d.	28	71.4	32	84.4	10,360	73.9	10,072	79.3
	Excellence	n.d.	Baisse	n.d.	28	10.7	32	28.1	10,360	20.3	10,072	23.1

* Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne doivent pas être publiées. L'astérisque indique la suppression de ces données.

L' « Évaluation du rendement » ne peut pas être calculée pour Français 30-1 car il n'y a pas assez d'autorités scolaires qui offrent ce cours. Toutefois, les résultats de ce cours sont inclus dans l'ensemble de tous les cours ayant un examen en vue du diplôme.

Les évaluations du rendement pour Physique 30 et Chimie 30 ne sont pas calculées en raison du changement d'examens en 2009.

Les évaluations du rendement pour Études sociales 30, Études sociales 33, Études sociales 30-1 et Études sociales 30-2 ne sont pas calculées en raison du changement d'examens en 2010.

Historique de la mesure										
Taux de participation aux examens en vue du diplôme										
Nombre	**Conseil scolaire Centre-Nord**					**Province**				
	2005	**2006**	**2007**	**2008**	**2009**	**2005**	**2006**	**2007**	**2008**	**2009**
% qui passent 0 examens	16.3	17.9	9.2	15.7	21.6	18.1	17.8	18.0	18.4	18.0
% qui passent 1+ examens	83.7	82.1	90.8	84.3	78.4	81.9	82.2	82.0	81.6	82.0
% qui passent 2+ examens	82.3	79.4	90.8	83.2	72.7	78.3	78.5	78.6	78.0	78.7
% qui passent 3+ examens	75.3	74.0	87.1	75.5	69.7	65.6	65.6	65.6	64.9	65.2
% qui passent 4+ examens	**67.0**	**68.6**	**83.4**	**68.9**	**61.7**	**53.5**	**53.7**	**53.6**	**53.3**	**53.5**
% qui passent 5+ examens	51.6	56.5	72.4	58.0	55.7	34.5	34.6	34.7	34.3	34.7
% qui passent 6+ examens	30.7	41.7	45.4	47.1	43.8	12.8	13.0	13.2	12.7	12.9

Pourcentage des élèves qui passent 1+ examens en vue du diplôme par la fin de leur 3e année du secondaire 2e cycle par cours et sujet										
	Conseil scolaire Centre-Nord					**Province**				
	2005	**2006**	**2007**	**2008**	**2009**	**2005**	**2006**	**2007**	**2008**	**2009**
English 30/30-1	52.0	53.2	66.7	62.8	55.2	54.4	54.7	54.5	53.8	54.0
English 33/30-2	29.3	23.4	25.0	19.1	10.5	23.7	23.5	23.6	24.0	24.5
Total – 1 ou + examens d'anglais en vue du diplôme	**77.3**	**76.6**	**86.9**	**79.8**	**64.8**	**76.9**	**77.1**	**77.0**	**76.7**	**77.1**
Social 30	49.3	54.5	61.9	68.1	53.3	49.1	49.5	49.3	48.1	48.1
Social 33	32.0	20.8	27.4	13.8	21.0	29.1	28.8	28.8	29.5	30.1
Total – 1 ou + examens d'études sociales en vue du diplôme	**80.0**	**75.3**	**88.1**	**80.9**	**73.3**	**77.0**	**77.2**	**77.2**	**76.7**	**77.4**
Mathématiques pures 30	53.3	50.6	57.1	52.1	52.4	41.1	41.9	41.7	41.1	40.8
Mathématiques 33/appliquées	20.0	16.9	27.4	10.6	9.5	19.9	19.5	19.5	19.1	19.7
Total – 1 ou + examens de mathématiques en vue du diplôme	**70.7**	**66.2**	**84.5**	**62.8**	**61.9**	**60.4**	**60.7**	**60.7**	**59.7**	**59.9**
Biologie 30	44.0	63.6	58.3	61.7	54.3	39.4	39.6	39.8	39.1	39.8
Chimie 30	40.0	48.1	54.8	46.8	24.3	34.4	34.2	34.3	34.5	17.3
Physique 30	29.3	29.9	39.3	26.6	15.2	21.6	21.6	21.5	20.4	10.0
Total – 1 ou + examens de sciences en vue du diplôme	**64.0**	**68.8**	**79.8**	**68.1**	**63.8**	**56.6**	**56.7**	**56.5**	**56.1**	**56.1**
Français 30	46.7	51.9	64.3	64.9	50.5	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
Total – 1 ou + examens de français en vue du diplôme	**46.7**	**51.9**	**64.3**	**64.9**	**51.4**	**2.6**	**2.9**	**2.9**	**2.9**	**2.9**

Historique de la mesure									
Taux d'admissibilité à la bourse Rutherford									
Année scolaire	Nombre total d'élèves	10e année Rutherford		11e année Rutherford		12e année Rutherford		Globalement	
		Nombre d'élèves admissibles	% d'élèves admissibles	Nombre d'élèves admissibles	% d'élèves admissibles	Nombre d'élèves admissibles	% d'élèves admissibles	Nombre d'élèves admissibles	% d'élèves admissibles
2005	75	33	44.0	35	46.7	35	46.7	43	57.3
2006	72	37	51.4	36	50.0	35	48.6	44	61.1
2007	101	56	55.4	51	50.5	45	44.6	63	62.4
2008	106	61	57.5	60	56.6	47	44.3	72	67.9
2009	114	54	47.4	60	52.6	46	40.4	70	61.4

Graphique du taux de participation aux examens en vue du diplôme (FACULTATIF)

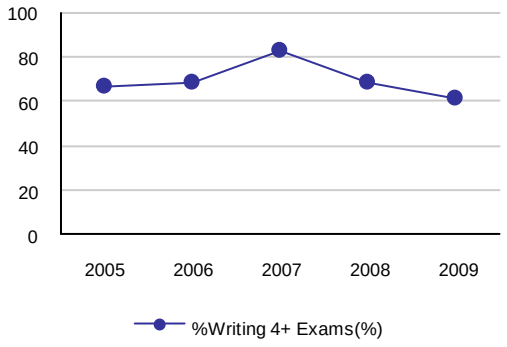

Graphique du taux d'admissibilité aux bourses Rutherford (FACULTATIF)

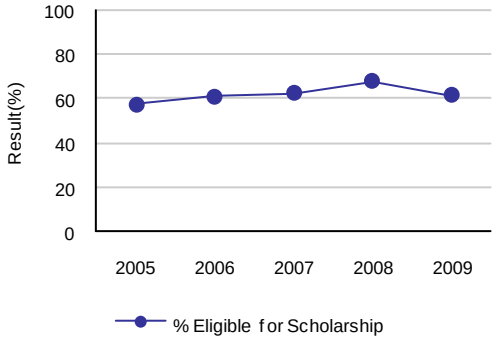

* Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne doivent pas être publiées. L'astérisque indique la suppression de ces données.

Résultat : Les élèves sont bien préparés à l'apprentissage continu.

Mesure de rendement	2005	2006	2007	2008	2009	Cible	Évaluation			Cibles		
						2010	Rendement	Amélioration	Globale	2011	2012	2013
Taux de transition du secondaire au postsecondaire dans les six ans suivant leur inscription en 10e année.	54.1	65.2	67.1	57.9	80.3		Très élevé	Nette amélioration	Excellent			

Commentaires relatifs aux résultats

- Dans le cas des finissants qui ont terminé leur secondaire il y a quatre ou six ans, on note une augmentation considérable par rapport à l'année précédente dans la catégorie « transition dans 6 ans » et une diminution moins prononcée dans la catégorie « transition dans 4 ans » ce qui laisse croire que les finissants du Centre-Nord mettre plus de temps à transiter vers le postsecondaire que la moyenne des finissants albertains. Ceci est possiblement dû à l'afflux de migrants et d'immigrants au Conseil qui ont besoin plus de temps pour terminer leurs études secondaires. Plus important encore, 47,4 % de nos finissants se dirigent vers le postsecondaire en 4 ans, comparativement à seulement 37,5 % de leurs collègues à travers l'Alberta.

Stratégies : Le taux de transition

1. Les écoles secondaires 2e cycle mettront l'accent sur l'acquisition de connaissances, des habiletés et des attitudes nécessaires pour l'apprentissage continu.
2. La conseillère pédagogique au secondaire et les directions d'écoles secondaires créeront un modèle d'offre de services itinérant en orientation pour les écoles en région.
3. L'école Gabrielle-Roy embauchera une conseillère en orientation à temps partiel pour desservir les élèves du secondaire.
4. Le Conseil augmentera le temps d'offre de service du conseiller itinérant en orientation.
5. Le Conseil explorera avec le Campus Saint-Jean et le collégial comment des élèves de 11-12 peuvent s'inscrire dans des cours postsecondaires.

Historique de la mesure

Taux de transition du secondaire au postsecondaire suivant leur inscription en 10e année.

	Conseil scolaire Centre-Nord					Province				
	2005	2006	2007	2008	2009	2005	2006	2007	2008	2009
Dans les 6 ans	54.1	65.2	67.1	57.9	80.3	56.6	58.1	58.8	59.2	59.8
Dans les 4 ans	39.3	36.2	52.4	61.9	47.4	35.6	37.7	38.7	38.9	37.5

Graphique du résultat de l'autorité scolaire (FACULTATIF)

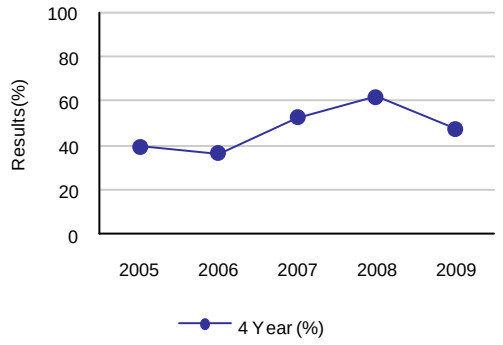

Graphique du résultat de l'autorité scolaire (FACULTATIF)

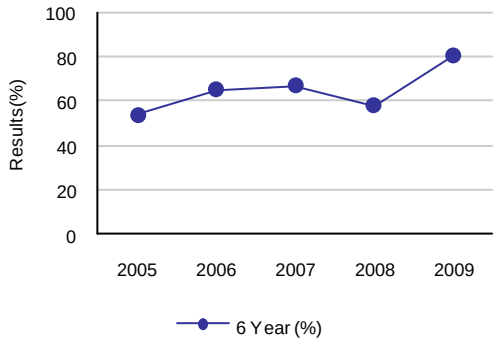

* Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne doivent pas être publiées. L'astérisque indique la suppression de ces données.

Résultat : Les élèves sont bien préparés au monde du travail.

Mesure de rendement	Résultats (en pourcentages)					Cible	Évaluation			Cibles		
	2006	2007	2008	2009	2010	2010	Rendement	Amélioration	Globale	2011	2012	2013
Enseignants et parents qui estiment qu'on enseigne aux élèves les attitudes et les comportements qui leur permettront, après le secondaire, de réussir sur le marché du travail.	84.3	77.6	86.5	81.5	85.2		Élevé	Maintien	Bien			

Commentaires relatifs aux résultats

- L'achat de logiciels spécialisés pour offrir une aide accrue aux élèves du secondaire ayant des besoins en Anglais langue seconde prépare nos élèves pour une vie de travail qui sera tout probablement en anglais.

Stratégies : La préparation pour le monde de travail.

1. Les écoles miseront sur le développement d'attitudes qui permettront aux élèves de réussir dans le monde du travail.
2. Certaines écoles continueront à offrir des cours d'Espagnol en 4-5-6 et comme troisième langue pour les élèves du secondaire qui voyagent à l'international.
3. Le CSCN explorera l'achat du logiciel spécialisé *TellMeMore* pour offrir une aide accrue aux élèves du secondaire ayant des besoins en Anglais langue seconde.
4. Un comité du Conseil se rencontrera annuellement pour examiner les réalisations par rapport à la sous-scolarisation d'élèves migrants et immigrants ainsi que l'expérimentation de nouvelles initiatives pour y répondre à Maurice-Lavallée, Alexandre-Taché et à Gabrielle-Roy.
5. Le Conseil revendiquera des fonds pour l'introduction de programmes pour élèves sous-scolarisés.

Historique de la mesure

L'ensemble des enseignants et parents qui estiment qu'on enseigne aux élèves les attitudes et les comportements qui leur permettront, après le secondaire, de réussir sur le marché du travail.

	Conseil scolaire Centre-Nord					Province				
	2006	2007	2008	2009	2010	2006	2007	2008	2009	2010
Global	84.3	77.6	86.5	81.5	85.2	77.0	77.1	80.1	79.6	79.9
Enseignants	96.4	90.1	93.3	92.2	97.8	89.4	89.2	89.3	88.9	90.0
Parents	72.2	65.1	79.8	70.8	72.5	64.6	65.1	70.9	70.2	69.8

Graphique du résultat global de l'autorité scolaire (FACULTATIF)

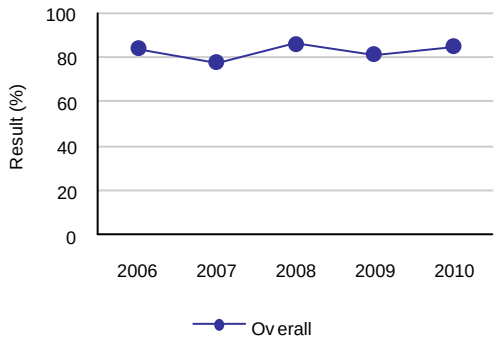

Graphique des résultats détaillés (FACULTATIF)

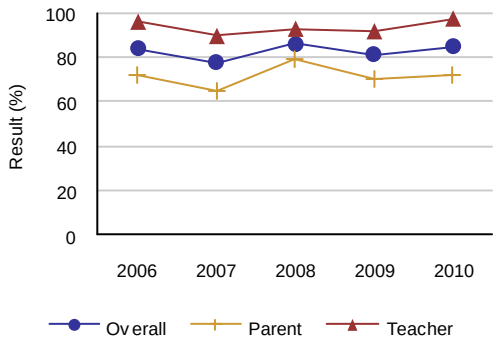

* Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne doivent pas être publiées. L'astérisque indique la suppression de ces données.

Résultat : Les élèves font preuve des caractéristiques de citoyens engagés.

Mesure de rendement	Résultats (en pourcentages)					Cible	Évaluation			Cibles		
	2006	2007	2008	2009	2010	2010	Rendement	Amélioration	Globale	2011	2012	2013
Enseignants. parents et élèves qui estiment que les élèves font preuve des caractéristiques de citoyens engagés.	79.5	73.5	80.0	80.0	82.7		Très élevé	Nette amélioration	Excellent			

Commentaires relatifs aux résultats

- Les écoles ont poursuivi des projets et activités qui privilégient les droits et responsabilités, le bénévolat; les services à la communauté, ainsi que les missions externes et internationales. L'afflux d'élèves migrants et immigrants avec leurs histoires a beaucoup sensibilisé nos élèves aux réalités vécues par leurs paires.
- Plusieurs de nos élèves voyagent au Nicaragua annuellement afin de pouvoir aider ces gens de plus près.
- L'empathie de nos élèves s'est démontrée pour le peuple d'Haïti; les écoles ont ramassé 15 000 $ pour les sinistrés de ce pays.
- L'autre stratégie qui a positivement influencé notre rendement était la mise en œuvre de programmes de civisme et de citoyenneté.

Stratégies : Citoyenneté active

1. Les écoles mettront sur pied des projets et activités qui privilégient les droits et responsabilités, le bénévolat; les services à la communauté, les missions externes et internationales, par exemple les jeunes qui font du bénévolat au Centre Bissell, des collectes de fonds pour le Tiers monde, BLAST, projets environnementaux et de recyclage, projets de justice sociale, etc.
2. Les écoles encourageront la participation des élèves à des activités francophones et de la société, ex. Parlement Jeunesse, FJA, Forum pour jeunes canadiens, Racines de l'empathie, Avantage ABC, Journée mondiale jeunesse, sessions de leadership de FJA, Chambre économique de l'Alberta, élections en salle de classe et au niveau de l'école et bien d'autres initiatives à l'intérieur des cours et des écoles.

Historique de la mesure

L'ensemble des enseignants, parents et élèves qui estiment que les élèves font preuve des caractéristiques de citoyens engagés.

	Conseil scolaire Centre-Nord					Province				
	2006	2007	2008	2009	2010	2006	2007	2008	2009	2010
Global	79.5	73.5	80.0	80.0	82.7	76.8	76.6	77.9	80.3	81.4
Enseignants	87.4	82.7	84.7	89.6	94.2	90.3	89.9	90.6	91.8	93.0
Parents	80.6	70.1	84.1	80.5	81.9	72.4	72.6	74.7	77.4	78.5
Élèves	70.7	67.9	71.2	70.0	72.1	67.5	67.1	68.5	71.8	72.7

Graphique du résultat global de l'autorité scolaire (FACULTATIF)

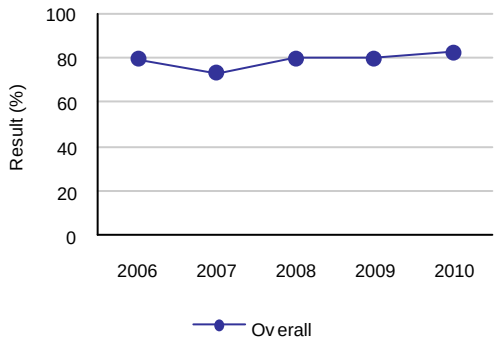

Graphique des résultats détaillés (FACULTATIF)

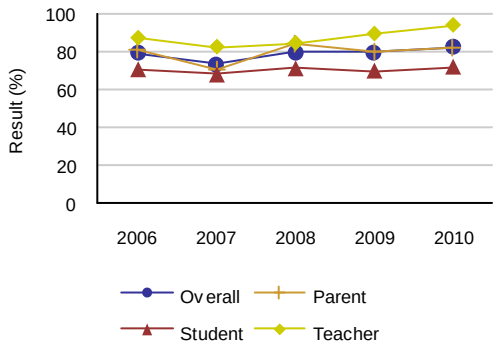

* Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne doivent pas être publiées. L'astérisque indique la suppression de ces données.

Communiquez également tous les résultats par rapport aux mesures établies à l'échelle locale pour le deuxième objectif. Indiquez les résultats d'au moins une année. On encourage les autorités scolaires à fournir les résultats sur une base pluriannuelle afin de pouvoir analyser la tendance.

Troisième objectif : Réussite chez les élèves des Premières nations, Métis et Inuits (PNMI)

Résultat : Il y a amélioration des résultats d'apprentissage clés chez les élèves des PNMI.

[Il n'y a pas de données relatives aux élèves des PNMI]

Quatrième objectif : Autorité scolaire hautement réceptive et responsable

Résultat : L'autorité scolaire fait preuve de relations de travail efficaces.

Mesure de rendement	Résultats (en pourcentages)					Cible	Évaluation			Cibles		
	2006	2007	2008	2009	2010	2010	Rendement	Amélioration	Globale	2011	2012	2013
Enseignants et parents qui sont satisfaits du degré de participation des parents aux décisions prises au sujet de l'éducation de leurs enfants.	78.1	77.3	76.8	75.6	79.1		Élevé	Maintien	Bien			

Commentaires relatifs aux résultats

- Le Conseil est heureux de constater que les résultats indiquent un pourcentage de satisfaction au-dessus des résultats des années antérieures.
- Le Conseil a pris compte des préoccupations des parents de l'école À la Découverte et a décidé de garder l'école ouverte.

Stratégies : Implication des parents

1. Les écoles encourageront concrètement la participation des parents dans la prise de décisions au sujet de l'éducation de leur enfant.
2. L'administration concevra un dépliant ou affiche expliquant la nature des écoles publiques et catholiques, les engagements du parent, « On m'a informé du choix d'école publique et catholique ».
3. Les écoles encourageront une plus forte participation des parents au sein du conseil d'école, des sociétés de parents et des Sociétés de parents pour l'éducation francophone (SPEF).
4. Le Conseil continuera à collaborer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA) dans l'offre de formation des conseils d'école qui le désirent.
5. Les conseillers iront aux écoles pour assister à des réunions des conseils d'école.
6. Les écoles assumeront pleinement leur rôle d'agent rassembleur de la communauté francophone et d'intégration de tout élève francophone.
7. Les écoles auront mis en œuvre des programmes et des services qui facilitent l'intégration de tout élève, ex. ateliers sensibilisation, soirée « Surfer en français », Fête Franco-albertaine, Semaine d'orientation des nouveaux arrivants (SONA) avec le CAÉ.
8. Le personnel d'école sera sensibilisé à la réalité et à l'importance de la diversité culturelle, de l'interculturalité, de l'accueil et de l'inclusion de tout élève par la poursuite de plusieurs initiatives.
9. Le Conseil sensibilisera les parents à l'importance de s'impliquer dans la vie scolaire et communautaire de leurs enfants, ex. article de l'Écho sur leur rôle d'éducateur complice avec l'école pour le développement de l'enfant. Toutes les familles recevront gratuitement le Franco grâce à une entente entre le CSCN et Le Franco.
10. Le Conseil et ses écoles établiront et maintiendront des relations de partenaires avec des organismes, tels que : Campus Saint-Jean, FPFA, Francophonie jeunesse d'Alberta, AMFA, AJFAS, CEPP, CAÉ, Regroupement des artistes francophones de l'Alberta (RAFA), PANE, Réseau santé albertain, Fédération du sport francophone de l'Alberta, L'UniThéâtre, La Girandole, le Centre de développement musical, la GRC et le programme DARE, le Centre d'arts visuels de l'Alberta, ACFA régionales et provinciale, Institut Guy-Lacombe de la famille, Dictée des Amériques, Dictée PGL, etc.
11. Le Conseil contribuera à une deuxième phase du partenariat avec Grand Frères Grandes Sœurs Edmonton & Area (BBBS) pour mettre sur pied un programme de mentorat jeunesse pour les écoles francophones d'Edmonton. Une responsable et supervisera les jumelages avec des bénévoles de la communauté francophone, les enfants et leurs familles aux écoles Gabrielle-Roy, Alexandre-Taché et Maurice-Lavallée pour la phase I, et Notre-Dame et Sainte-Jeanne-d'Arc pour la phase II.
12. Les parents recevront une lettre d'information concernant l'amendement de l'Alberta Human Rights Act qui stipule que les parents peuvent demander de faire exempter leurs enfants de leçons traitant principalement et ouvertement de religion, de sexualité humaine ou d'orientation sexuelle.
13. Le Conseil compte développer un bref document à l'intention des conseillers et les parents sur le rôle des conseillers, le rôle du Conseil et comment communiquer avec eux.

Historique de la mesure										
L'ensemble des enseignants et parents qui sont satisfaits du degré de participation des parents aux décisions prises au sujet de l'éducation de leurs enfants.										
	Conseil scolaire Centre-Nord					**Province**				
	2006	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**	**2006**	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**
Global	78.1	77.3	76.8	75.6	79.1	77.9	77.5	78.2	80.1	80.0
Enseignants	82.4	82.9	81.9	80.1	86.8	87.6	87.1	87.5	88.0	88.6
Parents	73.8	71.7	71.8	71.2	71.4	68.1	67.9	69.0	72.2	71.3

Graphique du résultat global de l'autorité scolaire (FACULTATIF)

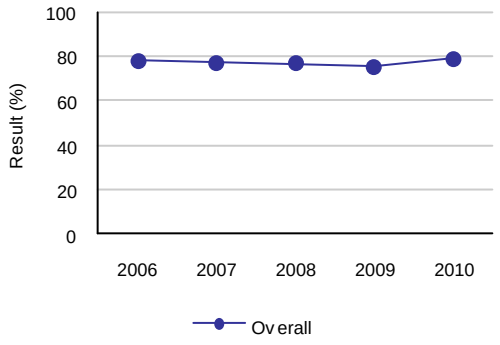

Graphique des résultats détaillés (FACULTATIF)

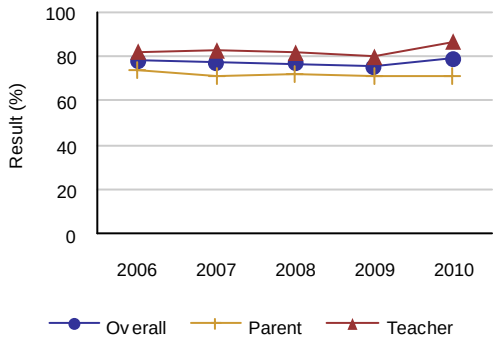

* Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne doivent pas être publiées. L'astérisque indique la suppression de ces données.

Résultat : L'autorité scolaire fait preuve de leadership, d'innovation et d'amélioration continue.

Mesure de rendement	Résultats (en pourcentages)					Cible	Évaluation			Cibles		
	2006	2007	2008	2009	2010	2010	Rendement	Amélioration	Globale	2011	2012	2013
Pourcentage d'enseignants et de parents qui disent que leur école et les écoles de leur autorité scolaire se sont améliorées ou n'ont pas changé au cours des trois dernières années	77.2	72.2	76.1	73.5	76.1		Moyen	Amélioration	Bien			

Commentaires relatifs aux résultats

- Quoique le Conseil a vu une amélioration pour cette mesure de rendement, il s'oppose toujours à y identifier des stratégies. Le Conseil considère la question inappropriée, car la majorité des répondants ne peuvent y répondre avec connaissance, confiance et fiabilité vue le trop peu de temps qu'ils ont été en contact avec les écoles.

Stratégies : Le perfectionnement professionnel.

1. Le comité PARSA IV, sous l'égide des conseillères pédagogiques, poursuivra la nouvelle thématique accentuant le développement du français à l'oral et des stratégies spécifiques en mathématiques.
2. Un plus grand nombre d'enseignants participeront à des congrès canadiens comme le GREF, l'AQUÉTA, l'AQUOPS, l'ACELF, etc.
3. Le Centre-Nord organisera en avril 2012 le Grand rassemblement de l'éducation francophone (GREF) qui profitera à environ 700 enseignants de l'Alberta et de partout au Canada.
4. Les écoles développeront leur propre plan de perfectionnement professionnel dans le cadre de leur projet éducatif.
5. Le Conseil allouera des fonds pour la formation continue du personnel administratif du bureau central, du personnel de soutien et des concierges.
6. Le Conseil maintiendra son programme de mentorat des nouvelles directions d'école par l'entremise de la directrice générale adjointe.
7. Le Conseil maintiendra son programme de mentorat des enseignants débutants et des enseignants nouvellement embauchés par le Conseil scolaire Centre-Nord. Ce programme vise deux thèmes : la culture de l'école et les matières.
8. Le Conseil tentera de viser, par l'entremise des jours pédagogiques, des moyens par lesquels les enseignants peuvent adresser collaborativement les résultats faibles au secondaire 2e cycle.

Historique de la mesure (*FACULTATIF*)

L'ensemble des enseignants, parents et élèves qui disent que leur école et les écoles de leur autorité scolaire se sont améliorées ou n'ont pas changé au cours des trois dernières années.

	Conseil scolaire Centre-Nord					Province				
	2006	2007	2008	2009	2010	2006	2007	2008	2009	2010
Global	77.2	72.2	76.1	73.5	76.1	76.8	76.3	77.0	79.4	79.9
Enseignants	79.8	74.7	71.6	79.1	80.2	75.5	74.5	75.6	78.2	80.8
Parents	70.8	70.7	77.9	68.9	75.7	75.4	75.1	75.9	78.1	77.0
Élèves	81.0	71.1	78.8	72.6	72.6	79.4	79.3	79.5	81.8	81.8

Graphique du résultat global de l'autorité scolaire (FACULTATIF)

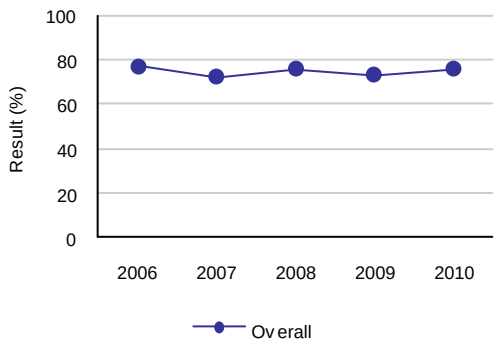

Graphique des résultats détaillés (FACULTATIF)

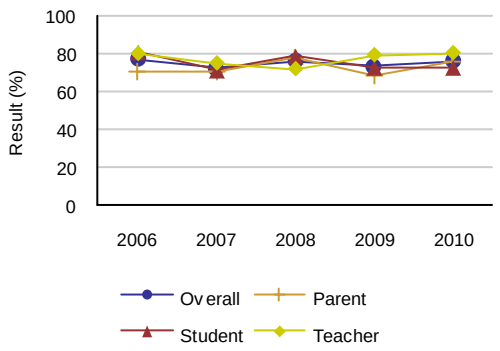

* Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne doivent pas être publiées. L'astérisque indique la suppression de ces données.

Communiquez également tous les résultats par rapport aux mesures établies à l'échelle locale pour le quatrième objectif. Indiquez les résultats d'au moins une année. On encourage les autorités scolaires à fournir les résultats sur une base pluriannuelle afin de pouvoir analyser la tendance.

Communiquez également les résultats par rapport aux objectifs établis par le conseil scolaire à l'échelle locale, s'il y a lieu. Indiquez les résultats d'au moins une année. On encourage les autorités scolaires à fournir les résultats sur une base pluriannuelle afin de pouvoir analyser la tendance.

Trois objectifs globaux avec dix résultats connexes sont établis par le Conseil scolaire Centre-Nord

Objectif du CSCN 5 Garantir la pérennité du fait français.

Résultat du CSCN 1 Améliorer la coordination des services destinés aux enfants.

Stratégies : La coordination des services

1. Le Conseil continuera à gérer le Réseau d'adaptation scolaire et le projet de banque des questions et d'examens en commun dans sa capacité de conseil tutelle.

2. Les écoles du Conseil utiliseront les services de diagnostic, d'évaluation, de formation et de coordination offertes par le Réseau.

3. Le Conseil, de concert avec la FCSFA, aura maintenu un plan de service dans le cadre du Student Health Initiative Program (SHIP) géré par les conseils francophones et administré par le Réseau en adaptation scolaire.

Résultat du CSCN 2 Offrir des services en francisation pour les élèves et les parents.

Stratégies : La francisation

1. Le PARSA 2009-2012 aura comme thème central le développement de l'oral et des mathématiques par l'entremise de la trousse de francisation du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).

2. Le CSCN, par l'entremise d'un consultant au préscolaire, mettra en œuvre des programmes d'appui et de services pour les enfants de la prématernelle et de la maternelle grâce à la nouvelle subvention provinciale en francisation pour les enfants à partir de l'âge de 3,5 ans.

3. Les écoles offriront une programmation individualisée et en petit groupe à tout élève ayant des besoins en francisation.

4. Le Conseil continuera à informer et à sensibiliser les parents par l'entremise de l'Écho, des circulaires d'écoles, du Franco et de la publicité à Radio-Canada.

5. Le Conseil effectuera une révision complète de ses politiques et procédures.

Résultat du CSCN 3	**Fournir des services qui appuient les élèves issus de foyers interculturels et immigrants.**

Stratégies : L'appui aux familles interculturelles et immigrantes

1. Les employés du Conseil percevront le foyer interculturel comme un élément positif et rassembleur pour l'école et la communauté francophone.

2. Le Conseil maintiendra son partenariat avec le Centre d'accueil et d'établissement pour maintenir les deux postes de Travailleur en établissement dans les écoles.

3. Les écoles auront mis en place des pratiques d'accueil pour les parents non parlant français et les familles nouvellement arrivées en Alberta, ex. projets pilotes avec la FPFA, cours de français pour adultes, etc.

Résultat du CSCN 4	**Poursuivre les efforts dans le domaine du préscolaire.**

Stratégies : Le préscolaire

1. Le Conseil aura retenu les services d'un contractuel en éducation préscolaire pour porter le dossier du préscolaire et d'implanter les recommandations de son rapport « Étude de faisabilité : mise en place d'un modèle de gestion et de programmation de la prématernelle dans les écoles du Conseil scolaire Centre-Nord ». Le but du projet est de mettre progressivement en place un modèle uniforme et un plan pour renforcer la langue et la culture françaises. Le consultant aura accompagné les 10 prématernelles dans la mise en œuvre des initiatives suivantes : rencontres du comité consultatif, formation des éducatrices, système central de services comptables, stratégies de francisation, appui financier aux prématernelles situées en région, soutien d'un webmestre et de techniciens en TIC ainsi que logiciel de pages Web.

2. Les programmes de prématernelle situés dans les écoles Saint-Christophe, Boréal, Desrochers, La Mission, La Prairie et Citadelle recevront un don du Conseil pour renforcer leur programmation.

3. Le Conseil invitera les éducatrices des prématernelles à des activités de formation et aura mis sur pied un programme de mentorat des éducatrices offert par une chevronnée.

4. Les programmes de maternelle mettront plus d'accent sur l'intervention précoce en prélecture et préécriture.

5. Le Conseil revendiquera du financement provincial pour continuer à offrir un programme de maternelle à temps plein.

6. Le Conseil poursuivra une cinquième année de partenariat avec Avantage ABC (ABC Head Start) permettant à des enfants d'âge préscolaire et provenant de foyers défavorisés de recevoir une programmation spécialisée.

7. Le Conseil appuiera en nature et financièrement l'implantation de programmes de garde avant et après l'école dès qu'il y aura des demandes sérieuses.

8. Le Conseil aura collaboré avec la FCSFA et la FPFA dans l'actualisation d'une entente de services qui permettra à la FPFA de faire la tenue de livre, s'occuper des licences, etc. des garderies et prématernelles francophones à travers la province.

Résultat du CSCN 5	**Privilégier des moyens pour améliorer la construction identitaire des élèves.**

Stratégies : La construction identitaire.

1. Le Conseil maintiendra un comité d'intervenants (conseillers, enseignants, parents, élèves, membre associatif) chargé de la mise en œuvre d'un plan d'intervention sur la construction identitaire et l'intégration communautaire. Le Comité favorisera l'émergence d'un leadership en construction identitaire francophone tout en fournissant un encadrement, de la formation et de l'accompagnement auprès des équipes-écoles. Une formation s'intitulant *La construction identitaire dans la mire de l'équipe-école : Une amorce!* a été développée pour les écoles. Elle vise les résultats suivants :
   a. compréhension accrue de la notion de construction identitaire francophone
   b. réflexion approfondie permettant aux membres du personnel de poser un regard différent sur leur rôle, leur pratique et leurs actions pour favoriser la construction identitaire francophone des élèves
   c. compréhension accrue du mandat de l'éducation francophone
   d. Consultez le plan : http://www.centrenord.ab.ca/images/Documents/Rapports/Autres/CIAvril2008.pdf

2. Le Conseil retiendra les services d'un contractuel à raison de 90 jours pour mener le dossier de la construction identitaire des élèves.

3. Les écoles mettront en œuvre des activités qui développent la fierté de la langue et de la culture françaises.

4. Les élèves franco-dominants seront valorisés et pourront s'épanouir pleinement dans les écoles du CSCN.

5. Le Conseil entreprendra pour la cinquième année un projet conjoint « 6 points de service » avec l'ACFA provinciale pour activer des activités de nature communautaire et scolaire aux écoles Citadelle, La Mission, La Prairie, Saint-Christophe, Boréal et Desrochers.

Résultat du CSCN 6	**Le Conseil prend tous les moyens nécessaires pour assurer un financement efficace, équivalent et durable.**

Stratégies : Un financement équivalent

1. Le Conseil continuera à travailler de concert avec la FCSFA et le ministère de l'Éducation pour maintenir le financement en place et pour obtenir de nouveaux fonds pour les programmes et services sous ou peu financés, ex. analyse de l'impact du *Francophone Equivalency Access Grant*; espace, opération et formation pour la maternelle à temps plein et pour la prématernelle; ouverture et opération de petites écoles; tous les cours en ligne du programme secondaire 1er et 2e cycles; promotion des écoles, recrutement d'ayants droit et rétention des élèves dans les écoles; financement découlant des amendements à la Loi scolaire.

2. Le Conseil collaborera avec les conseils membres de la FCSFA à partager des services dans les domaines de la formation, de l'éducation en ligne, de besoins exceptionnels, d'examens en commun, de banques de questions, ex. le Réseau d'adaptation scolaire, le Consortium provincial francophone pour le perfectionnement professionnel, etc.

Résultat du CSCN 7	Fournir aux élèves et aux employés des édifices scolaires équivalents à ceux de la majorité.

Stratégies : Des édifices équivalents

1. Le Conseil assumera son mandat d'assurer que les francophones sur son territoire aient accès à l'éducation française.

2. Le Conseil s'engage à transférer la nécessité d'avoir une école élémentaire publique dans le Nord de la ville d'Edmonton. Entretemps, il continuera à louer d'Edmonton Catholic Schools des espaces à St. Patrick School. Cependant, l'école St. Patrick ne sera plus disponible à compter de juillet 2011.

3. Le Conseil aura participé à une étude du ministère de l'Éducation sur les immobilisations avec les quatre conseils de la région de Red Deer.

4. Le Conseil continuera à revendiquer l'acquisition d'édifices équivalents pour les écoles Desrochers, La Prairie et Saint-Christophe.

5. Le Conseil aura fait de la promotion auprès d'ayants droit non desservis pour mieux faire connaitre l'éducation francophone dans les communautés à proximité de ses écoles, p. ex. Fort Saskatchewan, Sherwood Park, Vermilion, Camrose, Innisfail, Stettler, Anzac, Barrhead, Westlock, Hinton.

Résultat du CSCN 8	Accroitre le nombre d'élèves, le profil du Conseil et ses écoles comme milieux positifs, dynamiques où l'enfant peut s'épanouir pleinement comme francophone.

Stratégies : La promotion du Conseil et de ses écoles.

1. Le Comité DPR élaborera, mettra en œuvre et révisera son plan d'action annuel de promotion, de recrutement et de rétention

2. Si la nouvelle Loi scolaire exige tous les conseils scolaires sur le territoire du CSCN de fournir au Conseil les noms et coordonnées des élèves de parents ayant droit à l'école francophone en vertu de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés et de la Loi scolaire albertaine, le Conseil enverra un dépliant et une lettre à toutes ces familles les informant sur les avantages de l'école francophone.

3. Le Conseil embauchera une plus grande variété d'agents de recrutement, p. ex. immigrants, militaires.

4. Le Conseil aura refait son site web et ceux des écoles.

5. Le Conseil élaborera un dépliant ou une affiche expliquant la nature des écoles publiques et catholiques, les engagements du parent, « On m'a informé du choix d'école publique et catholique ».

6. Le Conseil retiendra les services de traducteurs au service des écoles pour traduire davantage de messages clés aux parents non parlant français.

7. L'administration remettra annuellement au Conseil un rapport indiquant où sont allés les élèves qui ont quitté.

8. Le Conseil considèrera à l'avenir un rapport de l'administration sur le profil d'entrée en poste et de départ du personnel enseignant, ainsi que de rédiger des stratégies de rétention.

9. Le Conseil continuera à embaucher des coordonnatrices scolaires-communautaires comme agent de recrutement de février/mars à juin/juillet dans les six écoles du CSCN desservies par ce programme conjoint avec l'ACFA provinciale.

10. Le Conseil continuera à encourager ses écoles à organiser conjointement des excursions interprovinciales et internationales.

11. Le Conseil essaiera de faire inclure un lien dans les sites web de chambres de commerce, villes, etc.

Objectif du CSCN 6	**Faire la promotion de l'éducation catholique grâce à des programmes d'instruction religieuse conçus pour faire valoir la confessionnalité catholique.**
Résultat du CSCN 9	**Les écoles catholiques sont des lieux qui reflètent le message évangélique.**

Commentaires relatifs au résultat

- Les nouveaux enseignants ont reçu de la formation du programme « J'enseigne dans une école catholique » ainsi que « Les rudiments de la Bible ».
- Le personnel enseignant a participé à un atelier visant la perspective catholique dans le cours de santé.
- Les nouveaux enseignants de religions ont suivi une formation « Une introduction aux sacrements ».
- Une vingtaine de participants du CSCN ont assisté au congrès du CÉFFA avec le nom *Au cœur de nos vies... en famille, en paroisses et à l'école*.
- Le projet de formation en leadership catholique, *Marche avec moi*, a été introduit.
- Le conseiller Martin Blanchet a reçu le *St. Thomas More Service Award* de l'Alberta Catholic School Trustees Association (ACSTA) pour sa contribution à son conseil d'administration.
- La directrice Rita Hébert a reçu le prix *Excellence in Catholic Education* du Council of Catholic Schools Superintendents of Alberta (CCSSA) qui démontre, tout comme M. Blanchet, que le message évangélique est fait intégrale du CSCN.
- Une dizaine d'employés du Centre-Nord sont allés en mission au Nicaragua pour appuyer les œuvres du Père Denis Hébert.

Stratégies : L'éducation catholique

1. Le Conseil prendra les mesures nécessaires pour assurer que l'école catholique reflète une perméabilité « catholique » dans son fonctionnement et sa programmation.

2. Le Conseil fera en sorte que l'école catholique francophone soit une communauté de vie chrétienne et de transformation pour les élèves et le personnel.

3. Le Conseil exercera un rôle de leadership au sein du Conseil de l'éducation de la foi catholique chez les francophones de l'Alberta (CÉFFA).

4. Le Conseil subventionnera des retraites de fin d'année et autres pour les élèves des niveaux 7 à 12, ainsi que des retraites pour les enseignants et administrateurs scolaires.

5. Des élèves et des employés du Conseil participeront à des voyages missionnaires au Tiers monde.

6. Les conseillers catholiques rencontreront la conseillère pédagogique en enseignement religieux et prendront connaissance de son plan triennal.

7. Des directions d'écoles catholiques participeront à des weekends de formation en leadership de foi catholique avec des collègues des autres conseils scolaires francophones qui offrent de l'éducation catholique.

Objectif du CSCN 7	**Les écoles publiques du CSCN font la promotion de l'éducation française grâce à une programmation qui reflète la dimension non confessionnelle, plurielle et hétérogène de la communauté francophone.**
Résultat du CSCN 10	**Les écoles publiques sont des lieux inclusifs qui respectent toutes les cultures et les croyances.**

Commentaires relatifs au résultat

- Les écoles publiques ont été représentées dans Le Franco — Écoles en action – à quelques reprises.
- Ces écoles ont joui de la promotion entreprise par le Conseil.
- Les écoles publiques jouissent de la même programmation offerte aux écoles catholiques.

Stratégies : L'éducation publique

1. Le Conseil prendra les mesures nécessaires pour assurer que l'école publique reflète un caractère inclusif qui respecte toutes cultures et croyances.

2. Le Conseil prendra des moyens pour faire connaitre et valoriser l'éducation non confessionnelle et ses écoles publiques.

- Veuillez consulter la Section 3 du document *Politiques et exigences à l'intention des conseils scolaires – Planification et rapports sur les résultats*.
- http://education.alberta.ca/media/675962/guide.pdf

Les défis futurs à relever en 2011-2013

- ✓ Tenir compte de trois facteurs importants en établissant le budget du CSCN : gel des subventions provinciales, les augmentations naturelles des dépenses, p. ex. augmentation salariale, frais pour les services publics, opérations et entretien, et l'incertitude de nos effectifs scolaires.
- ✓ Miser les efforts de tous les intervenants du Conseil sur le rendement scolaire des élèves à tous les niveaux.
- ✓ Revendiquer l'équivalence de nos édifices scolaires afin d'attirer et retenir nos élèves.
- ✓ Gérer la décroissance des effectifs dans certains milieux, surtout dans les écoles à l'extérieur d'Edmonton.
- ✓ Obtenir de la Province après six ans de demande, la construction d'un projet de construction conjoint avec Grande Yellowhead Regional Division pour Jasper Jr/Sr High School et l'école Desrochers à Jasper.
- ✓ Bonifier le modèle d'appui aux élèves ayant des besoins spéciaux en retenant les services de psychoéducatrices.
- ✓ Accès plus fréquent des services de la conseillère pédagogique en adaptation scolaire pour les écoles à l'extérieur d'Edmonton.
- ✓ Implanter la Phase V du PARSA misant sur le développement d'habiletés à l'oral et en mathématiques.
- ✓ Acheter, des écoles anglaises, des cours du niveau secondaire à Jasper, Wainwright, Saint-Albert, Red Deer et Fort McMurray.
- ✓ Appuyer les prématernelles opérant dans les écoles Boréal, Saint-Christophe, Citadelle, Desrochers, La Mission et La Prairie, là où les effectifs limités rendent difficile l'autosuffisance financière.
- ✓ Implanter la quatrième année des services en francisation auprès d'enfants d'âge préscolaire.
- ✓ Travailler de près avec le Centre d'accueil et d'établissement pour faciliter les activités de deux travailleurs en établissement dans les écoles d'Edmonton, un projet subventionné par Citoyenneté Canada qui entre dans sa troisième année.
- ✓ Mettre en œuvre les Plans triennaux en TIC et en Construction identitaire.
- ✓ Évaluer la nécessité de maintenir une deuxième école publique dans le nord Edmonton.
- ✓ Poursuivre l'opération et la réussite du Centre d'apprentissage distribué à Maurice-Lavallée.
- ✓ Peaufiner l'implantation des programmes de Connaissances et Employabilité à Maurice-Lavallée et à Gabrielle-Roy pour répondre aux besoins des élèves sous-scolarisés, souvent ceux nouvellement arrivés ou issus de l'immigration.
- ✓ Mettre en œuvre la troisième année des programmes et services liés au projet en Santé mentale subventionné par l'Alberta Mental Health Board.
- ✓ Mettre en œuvre l'Année II d'un projet de trois ans en Health Pathways, un programme en santé communautaire subventionné par Alberta Education

Sommaire des résultats financiers
États financiers 2009-2010

REVENUS

Provincial	32 572 422 $
Fédéral	1 271 990 $
Dons	15 777 $
Frais, ventes, services et autres	610 694 $
Intérêts	11 699 $
Locations d'édifices	138 893 $
Fonds générés par les écoles	734 427 $
Amortissement	1 306 049 $
TOTAL	**36 661 951 $**

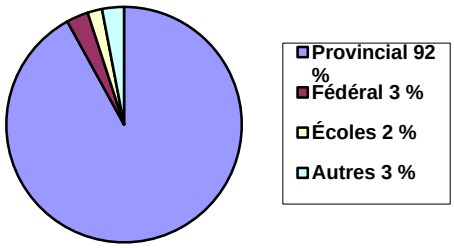

DÉPENSES

Enseignement M -12	24 390 664 $
Opération et entretien des écoles	5 807 695 $
Transport des élèves	4 439 862 $
Administration centrale	1 352 644 $
Services externes	1 598 764 $
TOTAL	**37 589 629 $**

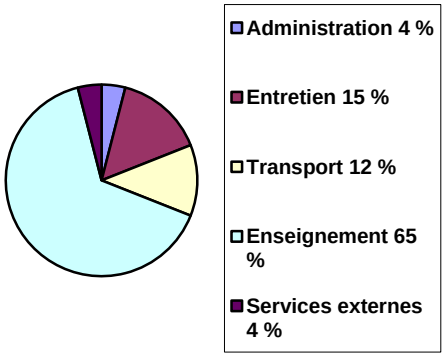

Surplus / (Déficit)	**(927 678) $**

SURPLUS ACCUMULÉ

AU 31 AOUT 2010

Sans restriction	1 694 582 $
Réserve : véhicules	30 000 $
Réserve : entretien des écoles	120 000 $
Réserve : écoles	90 863 $

Pour obtenir une copie du bilan financier autorisé, veuillez communiquer avec le siège social du Conseil scolaire Centre-Nord ou consultez le site Web du Conseil scolaire au http://www.centrenord.ab.ca/index.php/rapports/rapports-financiers L'information comparative des autorités scolaires de la province se trouve dans un rapport provincial relié au lien Web suivant : http://education.alberta.ca/admin/funding/audited.aspx

- La rentrée en septembre 2009 a été vécue sous le choc avec l'annonce de la Province de compressions budgétaires imprévues et un gouvernement provincial aux prises avec un énorme déficit. La première tactique du gouvernement Stelmach a été de s'en prendre aux autorités scolaires en retirant une partie de leurs réserves (surplus accumulés). Pour le Centre-Nord, cela a signifié une perte réelle de 322 352 $, des fonds que le Conseil avaient mis en réserve pour des projets en technologie, des rénovations aux écoles Joseph-Moreau, Desrochers et Alexandre-Taché, et l'achat d'un bureau central, entres autres.

- Pour la première fois de son existence, le Centre-Nord a terminé l'année avec un déficit d'environ 927 000 $. Et à la suite des récentes annonces gouvernementales, le Conseil anticipe une deuxième année déficitaire de l'ordre de 450 000 $.

Sommaire du budget

- Vu les compressions budgétaires, le Conseil a approuvé une nouvelle version du calendrier scolaire 2010-2011. Le calendrier mettra fin aux « jeudis courts » dans les sept écoles d'Edmonton. On estime l'épargne à environ 160 000 $ provenant de l'élimination des frais d'autobus et du personnel de soutien huit fois dans l'année.

Projets d'immobilisations et d'installations

- Deux moments historiques ont défini l'année 2009-2010 : l'ouverture officielle des écoles secondaires Alexandre-Taché à Saint-Albert et Joseph-Moreau à Edmonton.
    - Dans le premier cas, Alexandre-Taché vient répondre à un besoin exprimé depuis plusieurs années par les parents et les élèves de Legal, Saint-Albert et du nord d'Edmonton qui éprouvaient de trop longs trajets d'autobus pour se rendre à Maurice-Lavallée ou à Gabrielle-Roy dans le sud d'Edmonton.
    - Dans le deuxième cas, l'ouverture de l'école Joseph-Moreau est venue alléger le problème récurrent de l'entassement à Maurice-Lavallée. Aujourd'hui, l'ambiance dans ces deux écoles est remarquablement plus calme.
    - Ce qui reste en suspens dans ce dossier est qu'Alberta Education n'a toujours pas remboursé les couts des aménagements locatifs des deux écoles, soit 1 106 794 $ pour Alexandre-Taché et 504 854 $ pour Joseph-Moreau.
    - Dans les deux instances, les écoles sont louées, la première de Covenant Health et l'autre d'Edmonton Public School Board. Forcément, le Conseil cherche à construire une nouvelle école à Saint-Albert pour mieux accommoder les élèves de l'école Alexandre-Taché, et acheter une école dans le sud-est Edmonton, possiblement Ritchie Jr HS l'école présentement occupé par les élèves de l'école Joseph-Moreau.
- Le Conseil a adopté son plan d'immobilisations 2011-2014 et ses priorités demeurent inchangées : 1) une nouvelle école conjointe Desrochers/Jasper Jr/Sr HS à Jasper; 2) une nouvelle école La Prairie à Red Deer; 3) une nouvelle secondaire à Saint-Albert. Il est évident que l'obtention des deux premières écoles mentionnées est absolument primordiale pour le bien-être de nos élèves francophones qui désirent une éducation francophone. Malheureusement les installations scolaires insuffisantes à Red Deer a occasionné des pertes importantes d'élèves, surtout au programme secondaire 2e cycle.
- Le Conseil a participé à l'étude « Red Deer Regional Planning Study » qui recommande la construction éventuelle de quatre nouvelles écoles, une chaque pour Red Deer Public Schools, Red Deer Catholic Regional Schools, Chinook's Edge School Division et le Centre-Nord. Pour nous, l'objectif de l'étude était d'identifier une solution à long terme pour répondre aux espaces inadéquats de l'édifice qu'occupe l'école La Prairie ce qui nuit à l'épanouissement de nos élèves.
- Conjointement avec le CEPP, le Conseil a ouvert une garderie adjacente à l'école La Mission à Saint-Albert. L'installation de l'unité modulaire a été subventionnée par Child and Family Services, Edmonton Region. La garderie accueille 17 enfants d'âge préscolaire qui, nous espérons, deviendront membres de nos écoles.
- Une des classes mobiles à Maurice-Lavallée a été installée à Jasper et deux autres à Père-Lacombe ce qui a permis à la prématernelle Les P'tits Amis de retourner à l'école Père-Lacombe après un déplacement temporaire de deux ans à l'école À la Découverte.
- À Gabrielle-Roy, le nouveau gymnase de 3 872 750 $ permet aux élèves de profiter d'un palais de sport très grand, haut et beau. L'ancien gymnase été réaménagé en bibliothèque et la scène

en deux salles de classe vitrées.

- Le Conseil attend une réponse du gouvernement pour effectuer des réparations importantes de l'ordre de 900 000 $ à l'école Boréal.
- Le Conseil a mandaté l'administration d'explorer la faisabilité de relocaliser l'école À la Découverte avant la rentrée en septembre 2011. Le Conseil a contacté Edmonton Public School Board pour lui indiquer que le Conseil cherche une école, ou à partager une école, quelque part dans le nord de la ville, mais surtout dans un quartier plus favorable que celui de St. Patrick School et à 10 minutes d'autobus de Père-Lacombe.

Sommaire des projets d'immobilisations et d'installations

Trois écoles publiques

1. École Desrochers – école maternelle à 12e année située à Jasper

Cette école est la priorité no 1 du Conseil. Heureusement, les fonctionnaires du Ministère reconnaissent la nécessité d'agir dans ce dossier dès que le gouvernement aura approuvé les nouveaux projets en infrastructure. La division de l'école en cinq « campus » et une insuffisance générale ont entrainé une diminution des inscriptions pour le programme du secondaire. Il en sera de même tant et aussi longtemps que les élèves n'auront pas accès à des programmes et des installations équivalents à ceux de la majorité.
Le 4 mai 2010, un obstacle majeur est tombé lorsque le conseil de ville de Jasper a tacitement approuvé l'accord d'échange de terrains avec GYRD. Ainsi, la future école Desrochers/*Jasper Junior Senior High School* pourra être construite sur l'actuel « terrain vert » (parc pour chiens).

Mesure nécessaire : Que soit convoquée une réunion du *Jasper Value Management Committee* dès que le projet de construction de l'école a été approuvé.

2. École À la Découverte – école maternelle à 6e année située à Edmonton

Le 21 février 2010, le Conseil a approuvé le retrait de sa résolution visant la fermeture de l'école à la fin de l'année scolaire 2009-2010. En juin dernier, l'administration du Conseil a été chargée d'examiner les possibilités de réinstallation de l'école avant l'année scolaire 2011-2012, puisque le contrat de location signé avec *Edmonton Catholic Schools* (ECS) prendra fin en juillet 2011. Lorsque nous avons établi des contacts préliminaires avec ECS, ce dernier nous a informés qu'aucun site n'était disponible dans le nord d'Edmonton. Toutefois, Edmonton Public (EPSB) s'est engagé à aider le Conseil à identifier des sites potentiels, incluant des locaux partagés à l'intérieur d'une école située de préférence dans le nord-est de la ville.

Mesure nécessaire : Que le ministère de l'Éducation garde à l'esprit que le Conseil est à la recherche d'un site plus approprié pour cette école dans le but de la réinstaller dans le nord-est d'Edmonton en 2011-2012.

3. École Gabrielle-Roy – école maternelle à 12e année située à Edmonton

Ceci était anciennement l'école secondaire Strathearn. À l'été 2009, nous y avons installé un nouveau gymnase préfabriqué. Depuis la fin des travaux, deux lacunes majeures ont été détectées et n'ont toujours pas été résolues. Tout d'abord, n'ayant pas été installé selon les spécifications fournies par les architectes, le plancher de bois a été déformé. *Workun Garrick* n'a donc pas approuvé le travail effectué et a recommandé au Conseil de ne pas verser la somme résiduelle de 94 000 $. Tout le plancher du gymnase a été enlevé au début de juillet 2010, et il sera remplacé dès que la firme d'architectes et l'entrepreneur général, Krawford, ont réglé leurs différents contractuels et légaux. Puis, en juillet 2010, après une violente tempête de pluie et de vent, nous avons

découvert une trentaine de flaques d'eau sur le plancher en ciment du gymnase. L'eau semble s'infiltrer derrière le recouvrement mural extérieur en brique d'une hauteur de quatre pieds. Les travaux devraient de réparation on été effectués en novembre 2010 et le gymnase sera de nouveau disponible pour l'enseignement en janvier 2011.

Mesure nécessaire : Que le ministère de l'Éducation garde à l'esprit que le Conseil pourrait encourir d'importantes dépenses additionnelles, maintenant et dans le futur, pour la réparation et l'entretien du tout nouveau gymnase.

Onze écoles catholiques

4. École La Prairie – école maternelle à 12e année située à Red Deer

Cette école reste la priorité no 2 du Conseil. Tout comme l'école Desrochers située à Jasper, cette école est inadéquate et les fonctionnaires gouvernementaux en sont tout à fait conscients. Le Conseil apprécie la chance qui lui a été donnée de participer à l'étude de planification régionale réalisée par Faye Parker pour le compte des ministères de l'Infrastructure et de l'Éducation, et complétée en avril 2010. La principale recommandation émise à l'intention du Conseil stipule la nécessité de construire un tout nouvel établissement scolaire sur le terrain de la présente école ou sur une portion du site appartenant à *Chinook's Edge School Division* situé dans le centre de Red Deer. Le Conseil espère que les recommandations découlant de l'étude mèneront à une décision à long terme pour l'école La Prairie.

Mesures nécessaires : Que les fonctionnaires provinciaux continuent à informer le ministre sur la situation actuelle insoutenable de l'école La Prairie, qui est la principale cause de la baisse de ses effectifs scolaires.

5. École Joseph-Moreau – école secondaire 1er cycle située à Edmonton

En raison des effectifs très nombreux et la surpopulation de l'école Maurice-Lavallée, le Conseil a ouvert cette école secondaire en septembre 2010. Nous avons signé avec EPSB un contrat de location de trois ans (avec la possibilité de deux prolongations annuelles). Quoique nous soyons généralement satisfaits des installations, le Conseil souhaite explorer d'autres avenues pour l'école Joseph-Moreau, d'autant plus que EPSB et ECS auront, dans un futur prochain, des installations excédentaires. EPSB voudrait vendre *Ritchie School*, mais cette proposition n'intéresse pas le Conseil pour plusieurs raisons, dont l'obligation d'acheter les deux bâtiments, la nécessité d'entreprendre des travaux majeurs pour moderniser la partie occupée par l'école et son emplacement défavorable. Malgré tout, comme solution temporaire, l'établissement répond assez bien aux besoins de notre communauté.

Mesures nécessaires : Au printemps 2009, le Conseil a dû retirer 400 000 $ de ses réserves capitales afin d'entreprendre les améliorations locatives nécessaires en raison du piètre état de l'établissement : peinturer, enlever les moquettes, remplacer à neuf le plancher du gymnase, etc. Nous sommes contents des propos écrits par le ministre Hancock en date du 19 avril 2010 : « Je réaffirme mon engagement à considérer le remboursement des dépenses encourues par votre Conseil (…) le Budget 2010 n'a prévu aucun fonds pour les projets d'immobilisations. » De plus, Josée et moi sommes ravis de notre dernière discussion avec vous ainsi que de votre réponse positive à la lecture de la ventilation détaillée des dépenses, s'élevant à 504 845 $, encourues pour l'ouverture de cette nouvelle école. Je souhaite ici réitérer notre argument principal, à savoir que si les nouvelles écoles ouvertes dans des édifices fraichement construits reçoivent automatiquement un montant spécifique de la part de AE pour couvrir les frais de premier établissement, les nouvelles écoles ouvertes dans d'anciennes installations devraient également recevoir un tel financement.

6. École La Mission – école maternelle à 6e année située à St-Albert

L'automne dernier, le Conseil et une exploitante de garderie ont fait l'acquisition d'un Modus grâce au financement obtenu de *Alberta Children and Family Services*. Quoique les choses tournent rondement en ce moment, la planification globale et l'analyse des couts préparées par le Ministère comportaient des lacunes, surtout au niveau opérationnel. Les 100 000 $ alloués sont insuffisants et le Conseil a dû injecter ses propres fonds pour combler la différence.

7. École Alexandre-Taché – école secondaire de la 7e à la 10e année située à St-Albert

Nous avons visité ensemble cette école au printemps 2009, alors que nous commencions à rénover l'étage inférieur du *Youville Centre*, puis de nouveau en février 2010. Je suis content que nous soyons tous les trois d'accord que « nous en avons eu pour notre argent » en ouvrant une école avec un budget de 800 000 $. Ce montant – nécessaires pour les rénovations et les frais de premier établissement – a cependant été prélevé à même les surplus accumulés du Conseil. Toutefois, le Conseil est heureux que le ministre ait réaffirmé son engagement de rembourser les frais encourus pour l'ouverture de cette école ainsi que Joseph-Moreau. De plus, je suis soulagé par votre réponse positive face à la ventilation détaillée de nos dépenses s'élevant à 1 106 794 $.
Cet automne, les effectifs ont augmenté avec l'ajout de la 11e année en septembre 2010 (passant de 81 élèves en 2009 à 111), nous espérons pouvoir transformer l'ancien emplacement de la cuisine en une grande salle de classe additionnelle et une salle de classe/laboratoire de sciences.

Mesure nécessaire : Que les fonctionnaires du ministère de l'Éducation continuent à insister auprès du ministre sur l'obligation légale qu'a le gouvernement de rembourser toutes les dépenses actuelles et futures encourues par le Conseil pour la rénovation de locaux ainsi que les couts actuels et futurs des programmes reliés à l'ouverture de cette nouvelle école secondaire, et ce, dès que les fonds pour les dépenses en capital sont disponibles.

8. École Boréal – école maternelle à 8e (12e) année située à Fort McMurray

Nous vous remercions de votre aide pour régler les problèmes structuraux de cette école, incluant le remplacement d'un important mur extérieur. Le 4 juin 2010, le gouvernement de l'Alberta a accepté de financer les travaux jugés « essentiels » pour un montant de 706 000 $. Malheureusement, en dépit de deux appels offres, nous n'arrivons pas à amorcer ce projet vu les soumissions excessives. Le gouvernement a cependant refusé un autre projet évalué à 200 000 $ et qui nous aurait permis de remplacer les surfaces extérieures, les soffites et les fenêtres. Cette partie du projet a été jugé « non essentiel » et relevant de la responsabilité du Conseil. Ceci est malheureux puisque nous devrons utiliser un tiers de notre financement annuel en IMR pour réaliser ces travaux.

9. École Citadelle – école maternelle à 9e année située à Legal

Le contrat de location de 10 ans, conclu avec l'ACFA régionale de Centralta, viendra à échéance sous peu. Selon ce contrat, l'école a accès complet au gymnase, à la salle d'art plastique et à la cuisine pendant et immédiatement après les heures de classe. Nous croyons que ce contrat est toujours aussi avantageux pour les trois parties prenantes – Alberta Education, École Citadelle et la communauté francophone – et devrait donc être renouvelé, et ce, une fois que la valeur de location a été déterminé par une évaluation indépendante des couts d'exploitation.

10. École Saint-Christophe – école maternelle à 12e année située à Wainwright

L'édifice scolaire actuel répond à nos besoins, même si le « gymnase » se trouve dans une vieille salle communautaire avec des plafonds de seulement 10 pieds de haut. Si, dans le futur, une hausse des effectifs scolaires se produisait, nous explorerions alors les options possibles pour répondre adéquatement aux besoins de cette communauté.

11. École Sainte-Jeanne-d'Arc – école maternelle à 6e année située à Edmonton

Trois salles de classe mobiles ont été installées à cette école au cours des trois dernières années. Aucun projet majeur n'a été planifié. Toutefois, si le nombre d'élèves continue à augmenter, le Conseil devra peut-être construire une annexe ou, en dernier recours, des salles de classe modulaires communicantes.

12. École Notre-Dame – école maternelle à 6e année située à Edmonton

L'école a été rénovée, il y a environ 10 ans. Aucun projet majeur n'a été planifié. Nous avons par contre dû remplacer tous les planchers de l'aile est en raison d'une infiltration de colle. Malheureusement, il n'y a aucune garantie que ce type de travail ne sera pas à refaire dans le futur.

13. École Père-Lacombe – école maternelle à 6e année située à Edmonton

Une salle de classe mobile a été ajoutée à cette école à l'automne 2009 alors qu'une autre, à l'époque installée sur le terrain adjacent l'école Maurice-Lavallée, y a été aménagée à l'été 2010. Aucun projet majeur n'a été planifié depuis que cette école a été entièrement rénovée, il y a quelque 10 ans maintenant.

14. École Maurice-Lavallée – école secondaire 2e cycle située à Edmonton

En 2008-2009, 640 élèves de 7e à 12e années fréquentaient cette école, forçant ainsi le Conseil à répartir ses programmes du secondaire dans deux écoles différentes. Alors que les élèves de 7e à 9e années fréquentent maintenant l'école francophone installée dans *Ritchie Junior High School*, les programmes du secondaire 2e cycle sont toujours offerts à Maurice-Lavallée. Le toit de cette école a dû être entièrement remplacé à l'été 2010, une dépense s'élevant à près de 400 000 $. Afin de moderniser cet établissement scolaire ayant quelque 40 années, le Conseil soumettra une demande de financement globale selon les questions soulevées dans le *School Facilities Index*.

Bureau central

Quoique nous n'ayons pas discuté des problèmes de financement pour l'achat ou la location de bureaux centraux pour les autorités scolaires francophones, le Conseil a, dans le passé, soumis au gouvernement de nombreuses demandes sans que celles-ci soient toutefois approuvées.
Cet été, le Conseil a regroupé le personnel de son bureau central, ses conseillers pédagogiques et autres employés dans un bureau situé au 3e étage du Pavillon I de La Cité francophone, dans le sud-est d'Edmonton. Il serait préférable que le Conseil achète l'espace à bureaux réparti sur deux étages, mais il n'a pas les quelque 3 à 4 millions de dollars (incluant les frais annuels pour l'entretien du bâtiment) exigés.

Mesure nécessaire : Que le ministère de l'Éducation revoit sa position sur le financement des projets d'acquisition d'espaces à bureaux pour l'administration centrale des autorités régionales francophones.

- En dépit du fait que le gouvernement reconnait la nécessité de construire une nouvelle école à Jasper, il n'y aura toujours pas, pour une troisième année consécutive, de financement pour la construction d'écoles en Alberta l'an prochain. C'est donc dire que les deux priorités d'immobilisations du Conseil – Jasper et Red Deer – ne peuvent pas encore être réalisées.
- Le Conseil explorera la faisabilité de signer une entente de collaboration avec le Conseil des écoles fransaskoises qui propose ouvrir une école francophone de la prématernelle à la 5e année à Lloydminster en 2010-2011. Cependant, aucun élève du côté albertain n'est inscrit à l'école.

Pour plus d'information sur les projets d'immobilisations, consultez le Plan capital du CSCN au http://www.centrenord.ab.ca/index.php/rapports/autres/46-plans-capitaux

Participation des parents

En vertu du *School Councils Regulation,* le Conseil scolaire et les directions d'écoles poursuivent concrètement la participation des parents dans la prise de décisions au sujet de l'éducation de leur enfant. Les conseils d'école ont l'occasion de participer à la préparation du Plan triennal et le Rapport des résultats annuels en éducation de leur école ainsi que de partager avec eux les résultats et l'interprétation des mesures du pilier de responsabilisation.

Date limite et communication

Conformément aux exigences d'Alberta Education, le plan composé (triennal et RRAÉ) sera publié sur le site Web du Conseil scolaire au http://www.centrenord.ab.ca/index.php/rapports/rapportannuel par le 30 novembre 2010. Un sommaire du document sera distribué aux parents via Le Franco (envoyé par la poste à toutes les familles du Centre-Nord) et un avis sera envoyé dans les circulaires d'écoles envoyées aux parents.
Afin d'avoir accès aux rapports des écoles individuelles, ceux-ci seront publiés sur chacun des sites des écoles. Le site Web des écoles se retrouve au http://www.centrenord.ab.ca/index.php/ecoles